

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 47.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 20 NOVEMBRE 1879

AVIS PUBLIC

est par le présent donné qu'en vertu de l'acte du Canada concernant les compagnies à fonds social, de 1877, des lettres patentes ont été émises sous le grand sceau du Canada, portant la date du premier jour d'octobre 1874, par lesquelles les actionnaires de la compagnie de lithographie Burland-Desbarats, constituant une corporation existante et valide dûment établie par lettres patentes, portant la date du quatrième jour de novembre 1874, et émises sous l'autorité de l'acte de 1869 concernant les lettres-patentes des compagnies à fonds social, et faisant le commerce de

Gravures, de lithographie, d'imprimerie et de publications,

dans la cité de Montréal—ainsi que tous ceux qui pourraient ci-après devenir actionnaires de la dite compagnie, ont été incorporés, comme corps incorporé et politique, ayant succession perpétuelle et un sceau commun sous le nom de la

Compagnie de lithographie Burland (limitée.)

avec tous les droits et pouvoirs conférés par l'acte en premier lieu mentionné, et sujet à toutes les conditions et dispositions du dit acte, et dans le but de faire le commerce de

Gravures, de lithographie, d'impressions et de publication

dans le Canada, avec un fonds total de

DEUX CENTSMILLE PIASTRES,

divisé en deux mille actions de cent piastres chaque.

Daté au bureau du Secrétaire d'État du Canada, ce troisième jour de novembre 1879.

J. C. AIKINS,
Secrétaire d'État.

SOMMAIRE

La réélection des ministres, par A. Gélinas.—La province de Québec et les beaux-arts, par Pascal Poirier.—Biographie, par L.-O. D.—Une tardive colère, par A. Gélinas.—M. Fabre en France.—Çà et là, par L.-O. D.—Nouvelles étrangères.—Nos gravures.—L'opinion du marquis de Lorne sur la question Letellier.—Un étudiant en habit noir.—Lettre de Lourdes.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Choses et autres.—Arago.—Terrible combat avec un chat-tigre.—Pensées.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES: Investiture de Mgr McGill par le président Grévy; Ravin sur la rivière Nicolet; Moulin sur la rivière Nicolet; Chefs des Zoulous signant les articles de paix; Camp de chasse; Un paysage sur l'Hudson.

LA RÉÉLECTION DES MINISTRES

Les nouveaux ministres de Québec ont dû se conformer à l'usage, et remettre leurs mandats de députés en même temps qu'ils acceptaient leurs portefeuilles, pour se présenter devant le peuple. L'appel nominal des candidats a eu lieu jeudi dernier dans cinq des divisions devenues vacantes par suite du changement d'administration. L'hon. M. Chapleau et l'hon. M. Loranger ont été réélus par acclamation. Les autres ministres, les honorables MM. Robertson, Lynch et Paquet, ont de l'opposition. On croit que l'hon. M. Flynn, dont l'élection est fixée pour la fin du mois, sera élu sans contestation, bien que plusieurs journaux de l'opposition aient affir-

mé qu'il y aurait lutte sur toute la ligne. Mais leur prédiction, qui s'est trouvée fautive pour les comtés de Laval et Terrebonne, pourrait bien l'être aussi pour le comté de Gaspé.

Il y a changement de tactique chez les libéraux cette fois. Lors du renversement de leur parti à Ottawa, l'année dernière, ils avaient laissé réélire par acclamation tous les ministres conservateurs, au nombre de onze. On devait leur savoir gré de cette attitude conciliante et modérée, et ce fut un bon point à leur actif. Le parti, cependant, est d'avis que les circonstances actuelles requièrent une action différente, et c'est pourquoi il fait la guerre aux ministres conservateurs de Québec, après avoir accueilli pacifiquement les ministres conservateurs d'Ottawa.

Il y a liberté complète d'action à cet égard, au reste, bien que les conseils de la sagesse et de la modération semblent d'ordinaire indiquer l'abstention plutôt que la lutte. On considère bien que la réélection est une corvée assez ingrate et assez superficielle imposée à tout député qui devient ministre, et que les partis devraient s'entendre pour en faire en général une simple formalité; mais cela reste tout de même une affaire de tactique, qui peut varier suivant les cas, et il n'y aurait qu'une longue pratique de l'abstention volontaire qui pourrait, en créant une coutume, faire prévaloir à la longue celle-ci contre la loi. C'est aux adversaires à voir, dans chaque cas, s'il ne vaut pas mieux, pour leur cause, s'écarter devant les ministres qui subissent l'épreuve exigée que de leur faire obstacle.

On ne saurait, toutefois, poser en principe que la loi n'est pas sage et qu'il faut l'ignorer entièrement, sous prétexte qu'un ministère nouveau, n'ayant encore rien fait, ne saurait prêter le flanc et ne peut être condamné. Un nouveau cabinet, s'il n'a rien fait, n'en porte pas moins une responsabilité rétroactive, pour ainsi dire, qui découle des actes passés de ses membres, des opinions professées par eux, et du programme plus ou moins officiel de leur parti. Le peuple peut se prononcer sur leur compte avant même de les avoir vus à l'œuvre, et en se basant seulement sur leur conduite antérieure. Il peut manquer de confiance dans les hommes, tout en approuvant leur programme, et on doit le mettre à même de les récuser, s'il le juge à propos, et de renverser la décision de la Couronne qui les a choisis.

Ce qui ne veut pas dire pourtant qu'il faut prendre cette théorie au pied de la lettre, et porter un respect absolu à cette espèce de jugement populaire, décrété par la loi. Le peuple n'est pas un juge infaillible et la constitution n'est pas une machine parfaite, tant s'en faut. La loi de la réélection prête aux abus et aux injustices, comme la plupart des lois. De ce qu'un ministre est battu, on ne doit pas en conclure nécessairement qu'il ne méritait pas d'être élu et que la couronne avait fait un mauvais choix. On a vu, pendant longtemps, en Angleterre, les ministres et quelquefois même les simples chefs de parti, se trouver souvent dans l'impossibilité de se faire réélire, non parce qu'ils étaient indignes de leurs hautes fonctions, mais parce que le parti adverse se ruait sur eux pour leur faire une guerre à mort chaque fois qu'ils avaient à se présenter devant les électeurs. Il en résultait qu'ils étaient obligés, pour rester à la Chambre,

de s'adresser aux bourgs pourris, c'est-à-dire d'acheter leurs mandats. Et ici même, nous avons vu des hommes comme sir John Macdonald, sir Georges Cartier, l'hon. M. Blake, l'hon. M. Langvin, battus dans leurs divisions. Sir John et sir Georges ont siégé tous deux comme députés de comtés perdus de l'Ouest.

D'ordinaire, le résultat le plus clair de l'opposition faite aux ministres, c'est la perte de temps pour ceux-ci. Ainsi, le cabinet Chapleau, arrivé au pouvoir à la fin du dernier mois, n'a pas encore pu s'occuper sérieusement des affaires publiques, ses membres étant absorbés par la préoccupation de leurs élections. Lorsqu'il est manifeste d'avance que la contestation est inutile, il semble que dans l'intérêt général on devrait l'éviter.

A. GÉLINAS.

LA PROVINCE DE QUÉBEC ET LES BEAUX-ARTS

Que Hanlan le rameur brise sa rame, demain, tombe à l'eau et se noie, la province d'Ontario toute entière portera son deuil. Pourquoi? Parce que cette foule qui fait consister la gloire dans la force musculaire, aura perdu son héros. Rien de plus logique.

Pour nous, qui nous piquons d'un goût plus raffiné, ce deuil nous ferait sourire; ce qu'ils appellent là-bas un héros, nous appelons cela, nous, un muscle; et l'engouement de nos voisins pour les muscles de Hanlan nous fait tout au plus lever les épaules.

Il faut autre chose que du physique pour capter notre admiration. Très-bien. Mais alors, que nous faut-il? Devant qui ou devant quoi brûlons-nous notre encens? Athènes sacrifiait aux beaux-arts, Sparte à la victoire; les Anglais ont le culte de Shakespeare, la petite république Helvétique à William Tell. Quelle idole opposerons nous aux idoles des autres peuples? Quel homme, quel chef-d'œuvre, quelle institution fera naître chez nous l'enthousiasme national soulevé chez nos voisins par une victoire à la rame?

Prenons garde; il vaut peut-être mieux adorer des faux dieux que ne rien adorer du tout; l'erreur est préférable à l'impiété, et le pire terrain est celui où aucune végétation ne croît.

Une indifférence profonde, désespérante, pour tout ce qui relève du beau, envahit notre population. Nous n'avons d'enthousiasme pour rien, ni pour personne. Ce qui a marqué l'enfance des grandes nations, se fait à peine sentir chez nous. Les arts d'agrément et les arts scientifiques nous trouvent également indifférents. L'on dirait que la conquête, en étouffant chez nos pères l'enthousiasme guerrier, a tari pour toujours, chez leurs descendants, les sources même de l'enthousiasme.

Un artiste, au Canada, est presque un être excentrique. Vu d'une manière abstraite, il conserve quelque prestige; pris dans la réalité, il fait sourire. La mesure de l'artiste donne celle des arts.

Quel prix attachons-nous, par exemple, à la peinture, et surtout à la sculpture? Je ne parle pas de la photographie, qui n'est, à proprement parler, qu'un art mécanique, où l'idéal n'entre pour rien.

Il s'est révélé de temps à autre parmi nous de beaux talents pour la peinture, pleins de fécondes promesses. Qu'en est-il devenu? L'atmosphère les a suffoqués.

En désespoir de cause, et pour vivre un peu de leur vie, la plupart se sont faits portraitistes et crayonneurs.

Pauvres âmes dévoyées!...

Avec le crayon, cependant, quelques-uns ont pu faire leurs trois repas; ils seraient morts d'inanition avec le pinceau.

La véritable architecture subit le sort de la peinture. Existât-elle dans notre province, qu'elle ne serait pas appréciée et ne saurait l'être, la routine et le mauvais goût ayant obtenu droit exclusif de cité. L'on pourrait, cependant, trouver quelques exceptions dignes d'être mentionnées, les bâtisses du gouvernement, à Ottawa, par exemple. Les étrangers en admiraient l'originalité. Mais voici qu'un atroce barbare, un Zoulou, vient d'ajouter à cet ensemble symétrique de tours, de pointes, de flèches élégantes, une pièce inconcevable, un horrible tronçon, un coin immense, désigné aujourd'hui sous le nom de *tour Mackenzie*. Malheureux chef des libéraux! il n'avait pas mérité cet affront. On dit qu'un conservateur—ces gens-là sont sans pitié—se vengea de M. Mackenzie qui l'avait mis à la porte, en baptisant de son nom le monstre de pierre.

Quant aux autres monuments d'architecture dignes d'être distingués, la plupart ne sont que de serviles copies. Sous le rapport de l'originalité, certaines églises de campagne sont encore ce qu'il y a de préférable.

La musique est-elle mieux traitée que ses sœurs, l'architecture et la peinture? Il y a lieu de le croire. D'abord, le Canadien est un être privilégié du côté du gosier. Il chante tout l'été, et l'hiver... il chante encore. Plusieurs de nos chanteurs et chanteuses auraient même été de force à s'acquérir une renommée européenne. Mlle Emma Lajeunesse n'a d'autre avantage sur plusieurs sopranos de ma connaissance, que celui d'avoir cultivé sa voix sous la direction des maitres.

Il en est de même des pianistes et des violonistes. La race en fourmille. Ceux d'entre eux qui ont eu le privilège d'étudier à Paris, ont remporté des succès étonnants. Bref! les musiciens sont les seuls artistes qui aient chance de faire fortune au Canada. Cependant, si l'on en croit leurs plaintes et leurs cris de pitié, ils périssent sur cette terre inhospitalière.

Prêtez à cette gente chicanière un peu de votre éternelle patience, peintres et sculpteurs malheureux, qui souffrez sans mot dire!

Quant aux compositeurs, nous en avons incontestablement et des plus illustres... en herbe.

La littérature participe du sort des beaux-arts. Le littérateur comme le peintre, comme le compositeur, est condamné à périr à l'hôpital, s'il est laissé aux seules ressources de son art. Il y a entre eux cette différence, cependant, que nos écrivains jouissent, de leur vivant surtout, d'une considération souvent très-distinguée... relativement à leur mérite réel. Nos auteurs, historiens, nouvellistes, etc., sont peu lus, mais, en revanche, ils sont beaucoup louangés par des amis complaisants.

Quant au poète—que n'écrit-il en prose! —c'est un homme flimé.

Tout ce qui, en poésie, est beau, hardi,

grand, si cela sort un peu des sentiers battus, c'est le signe d'un manque de jugement chez l'auteur. Quand certaines incapacités notoires, dont le rôle apparent est de faire et de défaire les réputations littéraires et autres, ont dit d'un homme : "Il manque de jugement," cet homme-là peut se pendre.

Avoir du jugement, au tribunal de ces intelligences-là, c'est savoir réaliser de l'argent. Ils en ont bien réalisé, eux, en mesurant du coton !... Or, comme la poésie ne rapporte guère que des dettes à l'éditeur et des dettes à l'auteur, il s'ensuit qu'un poète est un homme sans jugement.

A proprement parler, nous n'avons plus d'écrivains, nous n'avons que des journalistes. Ce gargantua, le journal, a avalé toute notre littérature.

Or, le journal tue l'art.

Le Canadien, quand il veut s'instruire dans les choses sérieuses, lit son journal ; quand il vise à devenir spirituel, il s'inspire de son journal ; veut-il couvrir d'injures son charretier et lui rendre des points sur la place publique, il puise son vocabulaire dans son journal : le journal à un ou deux sous est le pain quotidien de son intelligence. Qu'en résulte-il ? De ces énormités de goût dont la raison est épouvantée.

C'est dans son journal que l'habitant de Toronto a appris à considérer Hanlan comme une divinité ; c'est le journal qui donne le change à notre esprit français et lui fait prendre pour du sel de bon aloi un salmigondis d'injures ordurières.

C'est encore le journal qui nous vaut, à l'étranger, la réputation d'hommes les plus mal appris de l'un et l'autre hémisphère. Les jeunes gens qui lisent nos journaux ne rêvent qu'éreintements et applatissements ; ce qu'ils demandent, c'est un *ros-trum* politique pour y injurier un adversaire, un ami de famille, un honnête homme. Ce qu'on craindrait de dire entre quatre murs à un adversaire, on le lui hurle dans les journaux à la face du soleil. Et l'adversaire qui nous aurait souffleté partout ailleurs, se contente ici, et se glorifie de nous répondre sur un ton plus malsain encore.

A Dieu ne plaise que je veuille condamner le journalisme, cette institution désormais puissante comme le suffrage universel, nécessaire à l'égal de la vapeur.

Mais l'inspiration de l'artiste ne jaillit pas plus d'une promenade en train-éclair, que l'art ne profite d'une appréciation de reporter, ou d'une critique de journaliste en quête de matière pour remplir sa colonne.

Il faut de la gazette, mais pas trop n'en faut. Rappelons-nous surtout qu'un journaliste est presque toujours un partisan politique salarié, dont les jugements, par conséquent, se ressentent tous plus ou moins de l'influence du métal tout-puissant.

Je répète ce que j'ai dit plus haut, nous n'avons d'enthousiasme pour rien ni pour personne.

Un fait récent vient de prouver jusqu'à quel point nous pousseons l'indifférence pour tout ce qui touche aux beaux-arts et à la poésie.

L'illustre et malheureux Crémazie vient d'achever, sur la terre de l'exil, une existence consacrée, dans les beaux jours, lorsque le soleil du Saint-Laurent luisait sur son front inspiré, à célébrer nos gloires immortelles. Nul avant lui n'avait frappé le véritable diapason de notre poésie ; nul n'en a mieux connu toute la sonorité. Ses accents étaient les accents mêmes du génie de notre race ; l'âme de nos héros parlait dans ses vers. Aussi le Canada, d'une voix, nommait-il Crémazie son poète national. C'est tout dire.

Crémazie est mort.

Son glas a été à peine entendu de ceux aux oreilles desquels les éclats de son luth vibrent encore. Pas une voix ne s'est élevée pour assigner à l'illustre mort la place qu'il doit occuper parmi nos morts illustres.

Octave Crémazie, l'auteur du *Drapeau de Carillon*, n'a pas même de biographie, que dis-je ? il ne s'est pas trouvé dans toute la province de Québec un éditeur

assez *entreprenant* pour publier ses œuvres.

Quelques sonnets plus ou moins méritants, forment seuls sa couronne mortuaire.

Le Canada a perdu son poète national, c'est une perte irréparable ; un malheur plus grand encore le Canada n'a pas senti la perte qu'il a faite.

Ah ! si Hanlan, le rameur, fut mort dans des circonstances pareilles, ou simplement sur les bords du Tyne, quels gémissiments le *Globe* et le *Mail* n'auraient-ils pas poussés !... Tout Ontario porterait son deuil.

PASCAL POIRIER.

Ottawa, 10 novembre 1877.

BIOGRAPHIE

M. Joseph Aumond est mort à Ottawa, la semaine dernière, à l'âge de 69 ans. On lui a fait de belles funérailles et presque tous les journaux du pays ont eu de bonnes paroles pour sa mémoire.

M. Aumond était un des plus anciens citoyens d'Ottawa et l'homme le plus marquant parmi la population française de cette ville. Pendant près de quarante ans, il a été à la tête du commerce de bois sur la rivière Outaouais et de toutes les entreprises qui ont fait du petit Bytown d'autrefois la jolie ville d'aujourd'hui.

Devenu très-riche, il vivait largement et exerçait l'hospitalité avec la plus grande libéralité. Sa maison était le rendez-vous de tous les personnages distingués qui visitaient Ottawa ou y demeuraient. Députés, ministres et hommes d'affaires s'y rencontraient et n'y allaient jamais une fois sans y retourner.

Quoiqu'il n'eût pas beaucoup d'instruction, sa conversation et ses manières étaient agréables, sa compagnie recherchée. Doué d'une force et haute taille et d'une figure distinguée, son extérieur était imposant. C'était le type du Canadien d'autrefois, gai, généreux et aimant à s'amuser et à amuser les autres. Lorsque la bonne fortune lui devint infidèle, il ne perdit pas sa bonne humeur, il attendit le retour des affaires pour se relever. Mais il est mort avant d'avoir pu profiter des temps meilleurs.

M. Aumond était né à l'Assomption. A l'âge de 17 ans, il venait à Montréal et entra comme commis chez M. Bernard, riche marchand, qui l'envoyait peu de temps après prendre à Ottawa l'administration d'un dépôt considérable de marchandises. Il prenait bientôt lui-même à son compte, fit de bonnes affaires et se lança dans le commerce de bois.

M. Aumond a connu la capitale dans ses commencements, à cette époque fameuse où elle était le rendez-vous de tous les voyageurs, où on s'y battait du matin au soir et du soir au matin. Il fallait l'entendre raconter les histoires de ce temps-là. Homme de jugement et d'esprit, doux et bienveillant, il sut toujours se tenir à l'écart des querelles et vivre en bonne intelligence avec tout le monde.

M. Aumond faisait honneur à l'élément canadien-français dans une partie du pays où nos compatriotes n'occupent pas une position brillante sous le rapport des affaires et de la fortune. On aimait à le voir figurer avec tant d'avantage au milieu de tous ces grands et riches commerçants anglais et écossais qui ont fait la prospérité et la réputation d'Ottawa.

Il sera difficile à remplacer, et le vide que sa mort fait à Ottawa sera ressenti non-seulement par la population de cette ville, mais par tous ceux qui l'ont connu.

L.-O. D.

BIBLIOGRAPHIE

Petit mois des âmes — Méditations et prières pour le mois de novembre, par M. A. G., jolie brochure in 32 de 64 pages. Chez J.-B. ROLLAND & FILS, libraires-éditeurs, Nos. 12 et 14 rue Saint-Vincent. Prix : 5 cents franco, la doz. 40 cent.

Ce petit livre est précieux pour les âmes pieuses et dévouées au soulagement des âmes du Purgatoire.

UNE TARDIVE COLÈRE

Il manquait des défenseurs aux émeutiers irlandais de Québec, dont la conduite a été flétrie par toute la presse lors des troubles scandaleux du mois d'août. Cette lacune vient d'être remplie, un peu tardivement il est vrai, mais très-dignement. Le *Post* et le *True Witness*, après une hésitation de trois mois, se sont décidés à prendre sous leur haute protection les aimables individus qui ont causé la mort de deux hommes et qui ont tenu la ville de Québec dans l'émoi pendant plusieurs jours.

Ces deux feuilles passent pour les organes attitrés de la population irlandaise. Faut-il en conclure que celle-ci partage leur sentiment à l'égard des agitateurs québécois ? Ce serait une lourde responsabilité que nos concitoyens assumeraient, et nous aimons mieux croire que le *Post* et le *True Witness* n'ont parlé que pour leurs rédacteurs en cette circonstance, et que les Irlandais qui se respectent, c'est-à-dire la grande majorité, méprisent et désavouent les actes criminels de leurs compatriotes de la capitale.

Nous avons joint notre voix, dans le temps, à celle des autres journaux, pour condamner les agissements coupables et les prétentions insolentes des ouvriers irlandais. Nous avons protesté avec tout le monde contre des méfaits qui s'appelaient violation des lois, révolte contre les autorités, vol, tentative de meurtre, et meurtre même.

C'est ce qui nous vaut aujourd'hui l'ire de ces messieurs du *Post* et du *True Witness*, qui nous prennent individuellement à partie lorsque nous avons eu pour complices du crime qu'ils nous reprochent la plupart des journaux de la province français et anglais. Nous n'avons aucune objection à ce qu'il nous choisissent ainsi pour seul point de mire de leurs jolis traits. Seulement, nous nous serions attendu à moins de grossièreté de leur part. C'est dans un style de bas étage qu'ils nous témoignent leur rage. S'ils ont voulu par là nous provoquer, nous regrettons d'avoir à leur dire qu'ils se sont trompés d'adresse. Nous ne les suivrons pas dans cette voie. Nous préférons leur rendre hommage, les armes ne nous convenant pas du tout. L'entre-filet qu'ils nous ont adressé personnellement sent tellement son portefaix que nous n'y aurions même prêté aucune attention, n'était le caractère des pieuses feuilles qui le contiennent. Si ce morceau de haut goût, que ne désavouerait pas un gamin de profession, est du cru ordinaire de la rédaction, nous en faisons nos compliments en particulier au *True Witness*. Le voisin a fait du chemin depuis la mort de l'homme distingué qui fut le fondateur de l'établissement. Le crocheteur a remplacé le gentilhomme. C'est avec regret que nous constatons cette transformation, comme c'est avec surprise que nous découvrons chez notre saint confrère tant de sympathie pour des malfaiteurs et des émeutiers. Le *True Witness* trouve donc ses protégés bien dignes d'estime qu'il nous en veut tant pour les avoir dénoncés. Nous aurions cru plutôt qu'il se serait joint à nous pour les blâmer, et qu'il aurait cherché à dégager en cette occasion la responsabilité de la classe respectable de la population irlandaise, au lieu de se donner l'air d'endosser la conduite des agitateurs en prenant si chaleureusement leur défense.

Au reste, notre confrère peut se convaincre aisément, en relisant les autres journaux, que nous n'avons fait qu'exprimer le sentiment général dans l'article qu'il veut incriminer. C'était le devoir de la presse de protester contre ce scandale. Nous lui conseillons de céder, entre autres, aux numéros de l'*Eclair* et du *Courrier du Canada*, qui ont été beaucoup plus énergiques que nous. Nous verrons après cela, s'il refusera de reconnaître qu'il s'est fourvoyé en se faisant le vengeur isolé des émeutiers et en insultant des personnes qui n'ont d'autre tort que d'avoir soutenu la cause de l'ordre.

Quant aux airs dédaigneux de l'écrivain du *True Witness* à notre égard, nous

conseillons à ce capitaine Fracasse d'en rabattre. Il n'est que ridicule et grossier. Encore une fois, nous aurions dédaigné de répondre à sa brutale attaque, n'était le nom honorable du journal qui, par un étrange revirement des choses de ce monde, en est arrivé à subir la prose de pareils scribes.

Pour ce qui est de notre article du 15 août, nos lecteurs ont pu en juger, et leur témoignage vaut infiniment mieux à nos yeux que celui du rédacteur du *True Witness*, qui a tout l'air d'un homme qui se défend contre un bonnet qui lui va trop bien. Que le confrère en prenne son parti, les vérités que contient l'article en question à l'adresse d'une certaine classe d'Irlandais sont bien des vérités et sont admises par tout le public. Si un grand nombre de personnes se contentent de penser ce que nous avons dit sans le dire elles-mêmes, c'est qu'elles connaissent les mœurs de cette classe et qu'elles redouteraient, en s'en approchant, de recevoir des éclaboussures comme celles dont le *Post* et le *True Witness* essaient de nous couvrir.

A. GÉLINAS.

M. FABRE EN FRANCE

Un écrivain français fait dans le *Courrier du Soir* de Paris, l'éloge des correspondances que M. Fabre publie dans l'*Événement*. Ces éloges ne nous surprennent pas, car M. Fabre, s'il eût vécu en France, serait certainement devenu l'un des meilleurs écrivains de ce grand pays, mais il fait bon de voir de temps à autre l'un des nôtres apprécié à sa valeur dans notre ancienne mère-patrie par des hommes dont l'opinion fait loi. Voici ce que dit cet écrivain :

Nous ne sommes pas d'accord en tous points avec monsieur F... Frappé qu'il est des différences entre les deux sociétés, c'est le Canada qu'il accuse d'avoir changé. Cela ne doit pas être juste ; il nous paraît, au contraire, que c'est là-bas qu'est restée immuable l'ancienne France, tandis que dans la nôtre de grands changements se sont accomplis.

Il n'y a pas jusqu'au style de l'auteur qui ne soit de nature à nous le faire penser ainsi. Il est bien devenu tant soit peu européen ; il dit par exemple "au Canada" et non "en Canada" comme ses compatriotes ; mais il a une simplicité de tournures, un charme d'expression, un agrément de style qui vous transportent en plein dix-septième siècle.

Voici quelques mots de sa seconde lettre : il s'agit de Salins :

"Le monde qui fréquente cette station est fort comme il faut. Quant à la société de la ville, elle est des plus distinguées et des plus aimables. C'est un parfait modèle de cette société française sans égale dans le monde pour l'agrément du commerce et les grâces des manières."

Ne penseriez-vous pas lire les lettres de Mme de Sévigné ? Cette phrase est citée au hasard et sans choix. Le reste est à l'avenant, écrit de la même plume.

Mais quand il parle de la patrie, de la défense de Salins en 1870, ou du régiment qu'il y vient de voir passer, cet écrivain de Louis XIV se laisse enlever par un patriotisme ardent à l'égal de celui des hommes les plus chauds de 1792, et dont aucune considération politique n'entrave l'expression sur les bords libres du Saint-Laurent.

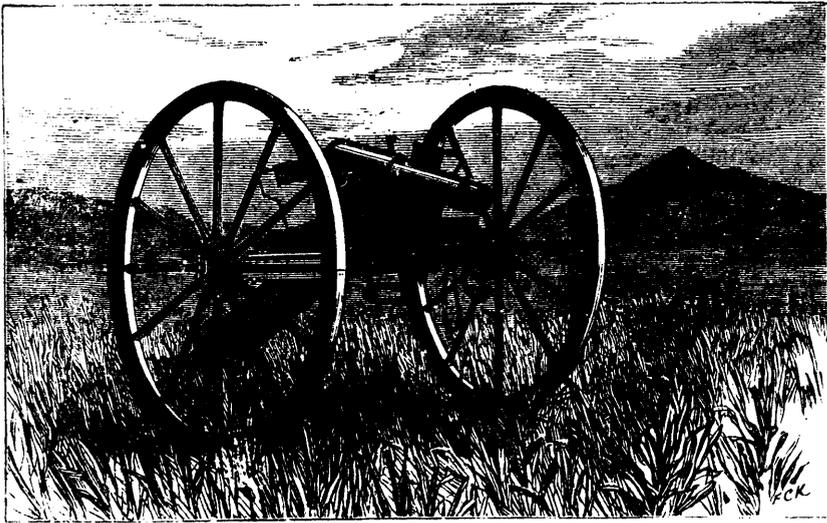
N'est-il pas triste que le pays de pareils Français soit ignoré chez nous ? Il y a quelque chose à faire et de vieux nœuds à resserrer. L'ouvrier, le paysan canadien sont plus heureux que les nôtres qui ont inspiré de la pitié au voyageur ; mais la vie intellectuelle fait défaut. Elle doit être française, car non-seulement l'anglais est inconnu des "habitants," mais l'*Événement* cite quelque part de singuliers contre-sens faits dans cette langue par ses collègues les journalistes.

Que nos auteurs s'efforcent donc de trouver outre l'Atlantique un débouché pour leurs écrits, déjà devenus plus populaires, grâce aux émigrants français partis depuis 1871. Échangeons nos journaux avec les leurs. Parlons de temps en temps du pays de ceux qui ont gardé du nôtre un touchant et pieux souvenir.

Et, comme il faut l'avouer, notre polémique est parfois un peu violente à Paris et davantage à Montréal, ne traitons ensemble que des sujets sur lesquels nous sommes d'accord. De Canadiens à Français, les discussions seraient malséantes. Si parfois, néanmoins, il s'en élève quelque une, que ce soit sur le ton amical de parents qui se retrouveraient après s'être longtemps perdus de vue.

Nous ne pouvons pas rétablir l'unité politique de la France ; mais il est aisé, avec la bonne volonté des deux côtés, de reformer au moins son unité littéraire.

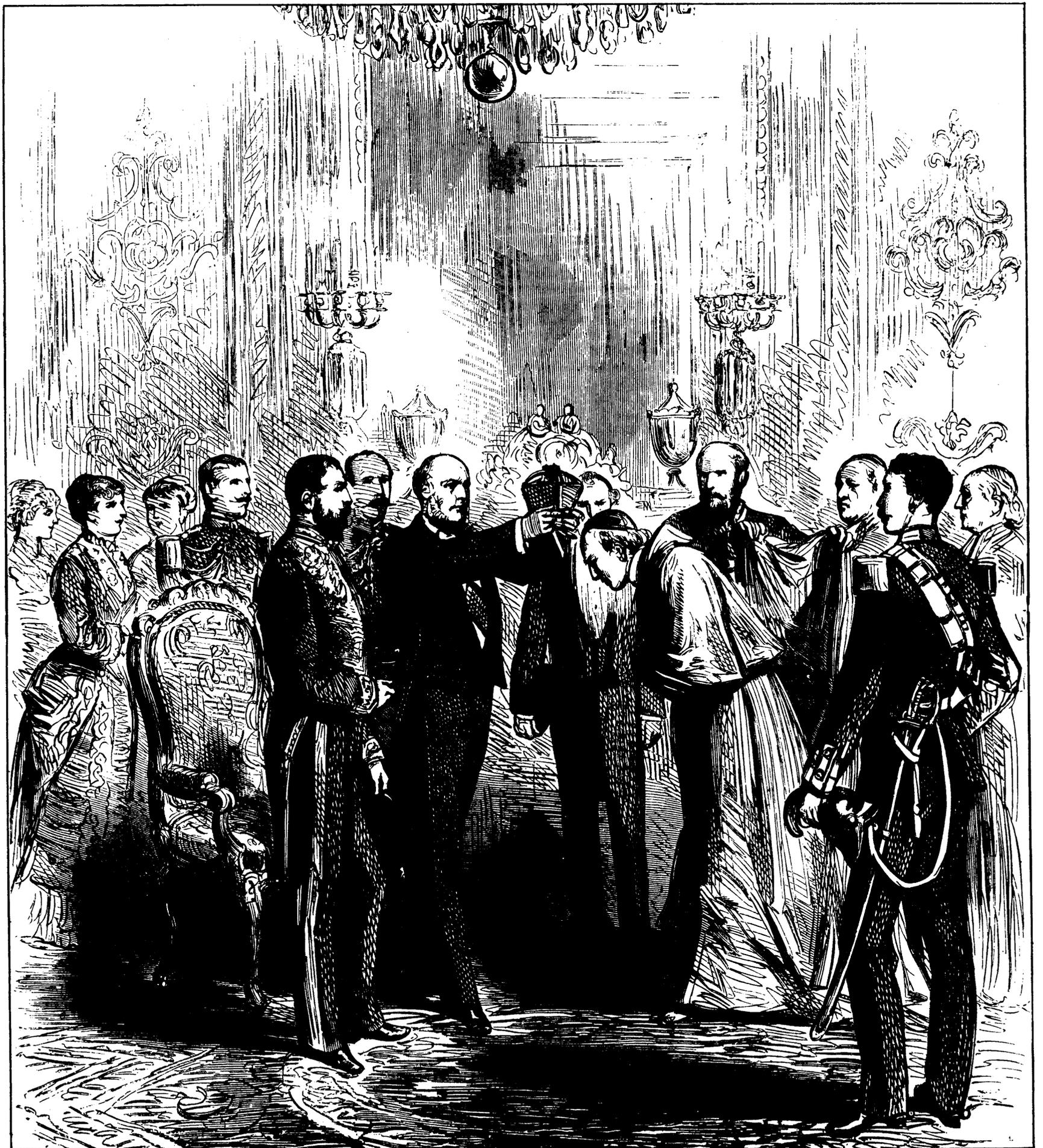
L. B.



LES DEUX CANONS CAPTURÉS PAR LES ZOULOUS A INSANDLWHANA, ET RÉCEMMENT RETROUVÉS

DONGA, PRÈS D'AMANZAKANZIE KRAAL, OU LES CANONS ONT ÉTÉ RETROUVÉS

FIN DE LA GUERRE DES ZOULOUS



INVESTITURE DE MGR. MEGLIA PAR LE PRÉSIDENT GRÉVY

ÇA ET LÀ

Les professeurs de l'Université Laval à Montréal, ont causé une agréable surprise à M. l'abbé Verreau, la semaine dernière, en lui conférant le titre de Docteur ès-Lettres. Jamais honneur ne fut plus mérité.

La mort de M. Huntington, fils de l'hon. ex-ministre des postes, est vivement regrettée par tous ceux qui l'ont connu. Il n'avait pas l'extérieur avantageux et la parole brillante de son père, mais il était déjà, quoique jeune, un excellent journaliste et se faisait remarquer par la maturité de son esprit et la largeur de ses idées. L'hon. M. Huntington est profondément affligé.

M. Joseph Dubuc, qui vient de remplacer le juge Bétournay au Manitoba, n'a que trente-neuf ans. Il fit ses études de droit à Montréal et se rendit, en 1870, à la Rivière-Rouge, en qualité de correspondant de la *Minerve*. Il fit son chemin rapidement, se fit élire pour la Chambre locale, devint ministre et représentait le comté de Provencher à la Chambre fédérale lorsqu'il fut nommé juge.

Un correspondant de la *Patrie* qui signe "Impartial" et l'est en effet, dit que les événements justifient les articles qu'il a écrits autrefois pour démontrer la nécessité de former un troisième parti d'hommes indépendants. Il dit, avec raison, que ce parti aurait pour effet de relever la politique qui s'abaisse de jour en jour et de forcer les hommes politiques à s'occuper davantage des grands intérêts du pays. La difficulté est de trouver, dans un pays comme le nôtre, un nombre suffisant d'hommes ayant non-seulement la volonté, mais les moyens d'être indépendants.

LA TAXE DE LA COLONISATION

L'idée que nous avons exprimée, la semaine dernière, d'imposer une taxe spéciale en faveur de la colonisation, est accueillie avec empressement par des personnes d'expérience et de bonne volonté. Des conservateurs admettent que le gouvernement a, dans ce projet, un excellent moyen d'imposer une taxe que personne n'osera combattre. Puisque la colonisation est notre meilleure planche de salut, qu'on la mette à l'abri des crises financières et des tempêtes politiques. Les journaux conservateurs ne pensent-ils pas qu'ils devraient favoriser ce projet, en montrant l'importance et l'utilité dans l'intérêt même du gouvernement local.

L'hon. M. Blake se présente dans le comté de Durham-Ouest. Le parti libéral est dans la joie et les journaux conservateurs admettent en général qu'un homme comme M. Blake ne doit pas rester en dehors de la politique.

Le *Canadien* a écrit quelques lignes dans cesens, et profite de l'occasion pour dire aux conservateurs qu'ils n'ont rien à négliger s'ils veulent triompher dans les prochaines élections. Le parti libéral, dit-il, renferme des hommes de talent, et le succès qu'il a remporté dans la province d'Ontario, aux dernières élections, doit engager les conservateurs à ne pas s'endormir dans une fatale sécurité. Il ajoute que c'est dans la province de Québec que réside la principale force du parti conservateur et que la popularité de ce parti dépendra de la manière dont le ministère Chapleau administrera les affaires.

La *Minerve* reproduit une partie de notre article sur la colonisation, et dit :

M. David écrit que le gouvernement Joly n'a vuil rien décidé avant de tomber, et laisse entendre qu'il serait peut-être venu au secours de la grande œuvre dont il se fait l'avocat.

Nous n'avons voulu rien laisser entendre, et notre opinion est que rien n'au-

rait été fait, cet automne encore. Aussi, nous montrerons à la *Minerve* que sur la question de colonisation comme à propos de la protection, nous saurons rendre justice aux conservateurs s'ils font leur devoir. Nous ne savons pas si la *Minerve* veut faire allusion à nous, lorsqu'elle parle d'intrigues, si c'est son intention, nous lui dirons simplement qu'elle sera bien forcée avant longtemps d'avouer qu'elle s'est trompée.

Nous ajouterons que notre article sur la colonisation aurait paru, sans un accident, avant la chute du gouvernement Joly. Nous avons changé quelques phrases pour l'adopter aux circonstances nouvelles.

L.-O. D.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les Russes n'ont pas aimé la joie que les Anglais ont manifestée à l'occasion de l'alliance entre l'Autriche et la Prusse. Le *Golos*, le principal organe de l'opinion publique en Russie, dit :

La Russie n'est pas un pays à pouvoir avaler une injure sans se plaindre. Lord Salisbury nous adresse sa grave provocation à la face de l'Europe, à la face du monde civilisé. Nous montrer indifférents à un pareil affront, serait reconnaître notre impuissance à le relever.

Ailleurs le *Golos* dit que l'on doit immédiatement frapper l'Angleterre dans l'Asie centrale, dans l'Asie mineure et dans le Pacifique : c'est là le défaut de la cuirasse, et tôt ou tard l'Angleterre pourrait bien regretter ses transports de joie si ouvertement hostiles à la Russie et si désoobligeants pour la France.

Pendant que l'Anglais prend Caboul, le Russe, de son côté, pénètre toujours plus en avant dans le fromage que chacun des deux antagonistes voudrait bien dévorer à ui tout seul.

Les journaux français disent que l'Angleterre pourrait bien s'apercevoir qu'elle a eu tort de tant se réjouir d'une alliance qui ne lui rapportera rien de bon.

Ce qu'il y a de plus humiliant pour l'Angleterre, c'est que l'Autriche et la Prusse ne paraissent pas du tout disposées à admettre l'Angleterre dans leur concert.

Le *Pesther Lloyd*, qui est plus que jamais l'organe autorisé du comte Andrassy, répudie toute idée d'une alliance avec l'Angleterre, sur ce motif que, n'ayant pas une armée digne d'être mentionnée, cette puissance ne peut pas faire une sérieuse alliée, et que, sur le terrain économique, l'Autriche-Hongrie n'a pas d'ennemie plus redoutable que la Grande-Bretagne.

La France, qu'on a si lâchement laissée à la merci des Prussiens en 1870, regarde tranquillement ce qui se passe autour d'elle, et s'amuse à voir l'Angleterre et la Russie lui faire les yeux doux.

Le *Standard*, journal anglais, parlait, il y a quelques jours, de l'armée Russe dans les termes suivants :

Il est impossible de ne pas accorder au soldat russe ce qui lui est dû. Sa hardiesse et sa constance extraordinaires lui rendent la discipline une chose toute naturelle.

L'armée russe est en ce moment nombreuse, brave et hardie, mais, sous d'autres aspects, elle est au-dessous de la moyenne de l'Autriche, et beaucoup inférieure à celle de l'Allemagne. Par elle-même, sans alliés, la Russie est naturellement suffisante à écraser une puissance asiatique, y compris la Turquie. Mais ses gouvernants feraient preuve d'une grande imprudence s'ils allaient au devant d'un conflit avec l'Europe. Les gros bataillons auront toujours pour eux de nombreux partisans. Mais l'histoire nous apprend que des armées comptant des millions de soldats, n'ont pas toujours eu raison de petites troupes ayant à peine quelques milliers de soldats.

Un journal français plaisante au sujet de cette appréciation de l'armée russe, et dit que les Russes valent bien les Zoulous toujours.

On lit dans le *Figaro* :

Quelle est notre situation ! Nous venons d'être envahis, démembrés, rangonnés ; on nous a arraché l'Alsace et la Lorraine, ces deux beaux de notre chair sont là encore saignants... Les plus formidables questions restent en suspens : La Prusse veut prendre la mer, la Russie veut prendre l'Orient, l'Italie veut reprendre Nice et la Savoie. Tous ces pays, qui sont plus ou moins victorieux, sont là, armés jusqu'aux

dents, faisant briller l'épée au sommet de la nation.

L'auteur de ces lignes demande, dans un langage ému et des plus éloquentes, qu'au milieu des dangers qui menacent la paix de l'Europe, on ne fasse rien qui puisse affaiblir l'armée française. qu'on ne la sacrifie pas à l'esprit de parti et aux convoitises de gens aussi incapables que fanatiques.

L'extrait suivant de la *Correspondance de Vienne* donne des renseignements précieux et inédits jusqu'à ce jour, sur les arrangements pris à Vienne entre les deux gouvernements d'Autriche et d'Allemagne par l'entremise du prince de Bismarck et du comte Andrassy.

Je tiens des meilleures sources, dit cette *Correspondance*, que le protocole ou le traité—car il est difficile de lui donner un nom convenable—ne parle de l'alliance austro-allemande qu'en termes généraux, et que la question de détails ne sera établie qu'en cas de besoin. Comme le protocole est applicable à toutes les éventualités, il contient plutôt des termes tracés à grandes lignes qu'une rédaction détaillée des obligations mutuelles. Les cas particuliers seront résolus quand l'occasion se présentera. L'événement qui rendrait, entre tous autres, ce document applicable, serait une guerre entre l'Allemagne et la France.

Les plus prudents diplomates et les mieux informés considèrent une guerre entre la Russie et l'Allemagne, seulement comme une question de temps, remise jusqu'à ce que la Russie ait trouvé un allié qui lui convienne. En ce moment, il n'y a pas d'allié possible pour la Russie, excepté la France ; de là les raisons pour lesquelles les avances faites par le gouvernement du Czar à la France, pour entraîner cette dernière à se joindre au pouvoir du Nord, ne seront jamais interrompues.

La *Correspondance* prétend que les préparatifs pour une alliance franco-russe avaient été faits, quand l'indiscrétion de quelques diplomates fit avorter le projet qui avait été conçu, et, d'après les informations de cette même *Correspondance*, ce fut la découverte des négociations entamées qui amenèrent et hâtèrent la conclusion de l'arrangement austro-allemand.

NOS GRAVURES

Ravin sur la rivière Nicolet

Nous devons à M. Barraud, de Kinsey Falls, les jolies vues de la rivière Nicolet que nous publions aujourd'hui. Cette rivière abonde en paysages pittoresques, et elle arrose plusieurs belles paroisses et en particulier celle qui porte son nom. On y trouve de magnifiques moulins et entr'autres celui que représente l'une des gravures.

Un paysage sur l'Hudson, N.-Y.

Tous ceux qui ont voyagé sur l'Hudson entre New-York et Albany, savent que des deux côtés de la rivière le spectacle est enchanteur. La nature y est pittoresque et gracieuse, grandiose et poétique, et la main de l'homme a embelli et complété ces merveilles naturelles.

Investiture de Mgr Meglia

On a beaucoup parlé en France de la cérémonie qui a eu lieu à Paris à l'occasion de la remise de la barrette de cardinal à Mgr Meglia. Cette cérémonie, qui était autrefois plus religieuse que civile, a été, cette fois, purement civile, et a eu lieu dans les salons de la présidence.

Quatre compagnie du 85^e de ligne formaient la haie d'honneur dans la cour de l'Elysée, à l'arrivée du cortège. Les tambours battaient aux champs et la musique se faisait entendre. Mgr Meglia, l'abbé, le garde-noble et leur suite étaient reçus au bas du perron par M. Fayet, officier d'ordonnance du président de la République.

M. Grévy attendait dans le grand salon d'honneur de l'Elysée Mgr Meglia. Il avait à sa droite M. Waddington, à sa gauche M. Lepère et le directeur des cultes. Derrière le président, se tenaient sa maison civile et sa maison militaire, Mme et Mlle Grévy, et plusieurs dames invitées.

A dix heures trois quarts, M. Mollard a introduit l'abbé et son secrétaire—

seuls, d'après le cérémonial obligé. Alors, l'abbé, Mgr Tagliani, a adressé à M. Grévy un discours latin qu'on nous permettra de ne pas citer. Disons seulement qu'il commençait par ces mots : " *Excellentissime Republica Præses.* "

Après une courte réponse du président, l'abbé se retira, puis revint vêtu d'un autre costume. La pourpre et l'hermine avaient remplacé la couleur violette. M. Mollard présenta l'ancien nonce, qui était vêtu en archevêque. Mgr Tagliani lut le bref qui nomme cardinal Mgr Meglia. La lecture faite, il prit sur une crédence la barrette cardinalice, qu'il présenta sur un plateau d'or à M. Grévy. Le cardinal s'inclina. M. Mollard lui plaça sur les épaules le manteau rouge de cardinal, pendant que M. Grévy lui mettait sur la tête la barrette cardinalice.

Puis le clergé se retira de nouveau. Un instant après, Mgr Meglia reparut, vêtu cette fois en cardinal. Il adressa à M. Grévy un discours français qui a été très-appreciée, et dont le président, en une courte réponse, a vivement félicité l'orateur.

L'OPINION DU MARQUIS DE LORNE SUR LA QUESTION LETELLIER

Nous avons cru devoir publier au long la lettre dans laquelle le marquis de Lorne expliquait au gouvernement impérial la conduite qu'il avait jugé à propos de suivre dans l'affaire Letellier. Comme nous serons tous heureux plus tard de citer ce document, à la louange du marquis de Lorne, et dans l'intérêt des droits que nous serons appelés à défendre, nous avons cru devoir le publier en entier. Ceux même qui dans l'excitation du moment ont dit des choses désagréables au Gouverneur-Général, ne peuvent s'empêcher d'avouer que dans l'affaire Letellier, il a été mu par de bons motifs et a cru agir dans l'intérêt de l'autonomie et de l'indépendance de la province de Québec. Voici cette lettre :

Le Marquis de Lorne K. T. Gouverneur-Général, au Très-Hon. Sir Michael Hicks-Beach, Bart. (Reçu le 28 avril 1879).

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

Outaouais, 9 avril 1879.

Monsieur,

Au sujet de la correspondance concernant la conduite du lieutenant-gouverneur de Québec, les changements ministériels qui ont eu lieu dans cette province et qui résultaient de cette conduite et les événements subséquents qui se sont passés, j'ai maintenant l'honneur de vous rapporter que le 22^e jour du mois de mars, samedi, Sir J. A. Macdonald se rendit à l'Hôtel du Gouvernement, et après une conversation sur d'autres sujets me déclara que pour me communiquer la décision à laquelle en était arrivé le cabinet au sujet de M. Letellier, le lieutenant-gouverneur de Québec, il avait attendu que M. Langevin fût de retour de Québec, où l'avait appelé un décès dans sa famille et que M. Masson fût aussi de retour. Cette décision était que l'utilité de M. Letellier avait cessé et que par conséquent, il devait être déchargé de ses fonctions. Je lui répondis que sir John devait savoir, d'après ce que je lui avais déjà dit, que je ne pouvais pas donner mon assentiment à la politique qu'il me recommandait à ce sujet, mais je le pria de donner ses raisons par écrit, et j'ajoutai que je saurais mettre moi-même par écrit mes raisons contre une telle politique. Il me répondit qu'il ferait ce que j'exigeais. J'avais dit de plus que destituer le lieutenant-gouverneur serait créer un danger précédent.

Mercredi le 2 avril, sir John se rendit auprès de moi et me dit qu'il me suggérait l'alternative de rétrograder au Gouvernement de Sa Majesté la question qu'impliquait la destitution du lieutenant-gouverneur. Je consentis à cela et il me produisit le projet de rapport qu'il se proposait de faire à la Chambre sur le sujet ; il était conçu en ces termes : " Sir John Macdonald s'est rendu auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, et l'a informé qu'après la résolution du Sénat dans la dernière session du parlement et la résolution de la Chambre des Communes durant la session actuelle, c'était l'opinion des aviseurs de Son Excellence que l'utilité de l'hon. M. Letellier, comme lieutenant-gouverneur de Québec avait cessé, et qu'ils regardaient comme expédient et dans l'intérêt public qu'il fût déchargé de ses fonctions. Là-dessus, il a plu à Son Excellence de déclarer que comme le système fédéral, inauguré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867 avait été jusqu'alors étranger à l'Angleterre et à ses colonies, il n'existait pas de précédent pour nous guider ; que la décision qui allait être prise sur la question actuelle réglerait pour l'avenir les relations du gouvernement de la puissance avec

les gouvernements provinciaux, quant à ce qui peut regarder la charge de lieutenant-gouverneur, et qu'en conséquence, il croyait expédient de soumettre l'avis qu'on lui avait donné, ainsi que toute la question et ses circonstances, au gouvernement de Sa Majesté pour les lui faire prendre en considération et en recevoir des instructions."

Je répondis à sir John A. Macdonald que je consentais à sa suggestion et que je lui permettais de se servir dans son rapport à la Chambre des Communes des mots qui précèdent.

La déclaration faite à la Chambre ayant donné lieu à quelque malentendu, sir John A. Macdonald, lundi, le 7 août, se levait de son siège aux Communes et répondait ainsi à M. Desjardins : "Je suis heureux que l'hon. membre ait posé cette question ; je me permettrai de déclarer à cette Chambre que mon collègue, le maître général des Postes, doit partir par le prochain vapeur canadien pour l'Angleterre dans le but d'appuyer avec l'assentiment du Gouverneur-Général, l'avis donné par le gouvernement en faveur de la destitution du lieutenant-gouverneur Letellier. Il sera peut-être accompagné de quelque autre, mais dans tous les cas, il part samedi prochain. Je n'ai pas besoin de dire que le fait que nous occupons encore la position que nous avons, démontre suffisamment que le Gouverneur-général n'a pas fait cette référence malgré nous et contre notre avis, et le fait encore que nous restions en charge démontre aussi que nous nous tenons pour responsables de la conduite du Gouverneur-Général."

On voit donc par la narration qui précède que je n'ai pas référé la question de la destitution du lieutenant-gouverneur de Québec, au gouvernement de Sa Majesté, contre l'avis de mon ministre.

Je considère qu'il est important que le gouvernement de Sa Majesté donne son opinion sur la question, parce qu'il est à propos, qu'au sujet de la destitution du lieutenant-gouverneur de Québec on obtienne de lui une opinion qui fasse autorité sur les pouvoirs accordés au Gouverneur-Général par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867. La clause 12 de l'Acte déclare qu'en certains cas, le Gouverneur Général a le pouvoir d'agir individuellement, et dans la clause 59, les mots "en Conseil" sont omis et la phrase est ainsi conçue : "un lieutenant-gouverneur reste en charge durant le bon plaisir du Gouverneur-Général." Sir John A. Macdonald fait allusion à ce point là, dans un mémoire qui vous sera expédié, lundi, le 14 courant.

Dans l'affaire du lieutenant-gouverneur Letellier, la destitution que l'on me demande établirait un nouveau précédent. Il serait destitué, bien que son premier ministre, M. Joly qui, avec ses collègues, a réussi à rester au gouvernement de la province depuis les élections provinciales qui ont eu lieu l'été dernier, ait assumé la responsabilité de l'acte pour lequel il a été censuré par la Chambre des Communes actuelle de la Puissance.

Destituer le lieutenant-gouverneur pour des actes dont M. Joly s'est déclaré lui-même responsable à la législature provinciale c'est un nouvel exercice de l'autorité fédérale, et comme il affecte l'interprétation d'un acte impérial, où on a eu le soin de protéger d'une manière particulière les intérêts provinciaux, je regarde comme sage et tenant de la manière la plus entière les exigences de la constitution, le désir que m'a exprimé sir John A. Macdonald de référer la question au gouvernement impérial.

Sir John A. Macdonald a lu cette dépêche et a déclaré que la narration qu'elle renferme des conversations que nous avons eues tous deux sur la question, était exacte.

J'y ajoute des extraits de journaux, de toutes les nuances politiques au sujet de cette importante question, et pour faciliter la référence, je transmets une copie des documents imprimés qui accompagnaient les dépêches ci-dessus citées, et de plus une copie du rapport des débats qui ont eu lieu dans l'Assemblée législative de Québec, après que l'administration Joly eût pris les rênes du pouvoir.

J'ai, etc.,
(Signé) LORNE.

UN ÉTUDIANT EN HABIT NOIR

MONOLOGUE

.....Neuf heures bientôt, je ne serai jamais prêt. Il ne faut pourtant pas manquer le coche pour ma première soirée, c'est mon entrée dans le monde et je veux faire bonne figure. Aïe ! Aïe ! le sang coule, diable de rasoir ! me voilà avec une belle balafre sur la joue, c'est d'un bel effet et j'entends déjà une petite inoquese me dire : "Monsieur, votre chat a un bien mauvais caractère"—ces fillettes rient de tout.

Enfin, c'est fini... vite un nuage de poudre de riz pour me donner le teint frais, un peu de parfum pour aider la poudre, frisons la moustache... c'est moustiquaire, et les belles adorent une moustache retroussée... les cheveux sont irréprochables. Tout est pour le mieux ; Hippolyte, mon garçon, tu feras fureur ce soir.

Mettons la cravate blanche... C'est tout de même un fier honneur pour un petit étudiant comme moi d'être invité à une telle soirée. M. Grocery est vraiment un charmant homme et ses deux filles sont adorables. Au fond, s'il m'invite, c'est qu'il me considère. On est étudiant, c'est vrai, mais on est galant homme aussi. Et puis rasé de frais et habillé de neuf... à crédit,—on n'a pas trop mauvaise mine. Maudite cravate... et cette lampe qui n'éclairait pas... Rien de difficile à faire comme un nœud... Enfin, j'ai réussi... On dit que les yeux des danseuses se fixent souvent sur les cravates, heureuses cravates ! Mais j'y pense... Il me faut présenter mes compliments aux belles et surtout à la blonde Jeanne, la plus jeune des filles de ce bon M. Grocery. Baste ! Les belles s'en passeront ; quant à Jeanne, que lui dire ? Que ne peut-elle lire dans mes yeux tout ce que mes lèvres voudraient murmurer. Mademoiselle, vais-je lui soupiner, mademoiselle vous êtes bien fraîche ce soir !... Oh que c'est plat et grotesque... cherchons autre chose. Mademoiselle, permettez-moi de vous présenter les hommages de votre plus fervent admirateur... Admirateur ou adorateur ? Les deux sont bien risqués pour un entré en matière. Je ne dirai rien, cela sera plus simple, mais je tâcherai, dans le cours de la soirée, de lui faire comprendre que je me meurs d'amour pour elle.

Passons l'habit noir... Pas trop râpé... C'est étonnant comme ce miroir me fait paraître difforme... Les manches sont un peu longues... aussi, ce grand Léonce a des bras d'une telle longueur ! Mais ne médisons pas de lui ni de ses bras, puisqu'il a eu l'obligeance de me prêter son habit pour cette soirée. Bon ! Je viens d'arracher un bouton, vite à l'ouvrage et cousons-le... Maudites aiguilles avec leurs trous microscopiques... Et ce fil... gros comme un tuyau de pipe. Me voilà tailleur, quelle décadence !... Mais pauvreté comme noblesse oblige.

Quelle idée ! Si pendant la soirée, je glissais à ma belle un petit quatrain, bien amoureux et tout plein de soupirs. Les jeunes filles aiment bien les vers, surtout quand ils sont brûlants d'amour. Que dire ou plutôt qu'écrire ? Aïe ! mon aiguille qui m'entre dans le doigt !...

Rêvons quelques instants... Ah ! Je me sens inspiré et je prends mon luth...

Je brûle de pouvoir vous dire...

Cela peint bien ma pensée, car véritablement je serai ce soir sur des charbons ardents.

Belle Jeannette, à vos genoux...

Jeannette... comme c'est coquet—à vos genoux... est une trouvaille.

Que mon cœur n'adore que vous...

Poète que je suis !... Si je meurs de faim avec mes trois professions d'étudiant, tailleur et poète, ça sera à désespérer d'en grossir !

Et que pour vous seul il soupire !

Hippolyte, je ne te reconnais plus ! On a bien raison de dire que souvent un homme ignore son génie... Récapitulons : pour un quatrain, il faut quatre vers et je les ai...

Je brûle de pouvoir vous dire
Belle Jeannette, à vos genoux,
Que mon cœur n'adore que vous
Et que pour vous seule il soupire !

Brûle, genoux, adore et soupire, mettez quelque chose de plus en quatre vers et je vous proclame mon maître... Avec un tel quatrain je serai irrésistible ce soir.

Maintenant, mettons nos gants blancs... Encore une corvée ! Et en route pour la conquête de la terre promise. Mais où est ma lettre d'invitation... Ah ! sur cette table... que je la relise... Oui c'est bien pour moi, Monsieur Hippolyte Brindepaille... pour ce soir. Tiens ! Il y a quelque chose au verso... voyons... Vous êtes prié de venir sur la tête pour ne pas salir vos chaussures... Signé : Léonce. Comment ?... Mais alors cette lettre est une mystification, et c'est ce gredin de Léonce, le propriétaire de l'habit que je porte qui est l'auteur de ce tour pendable ! Quel

coup ! Quelle désillusion ! Adieu mes folles espérances... adieu ma Jeanne... adieu mon quatrain... Ah, je pleure... S'il est permis de se jouer ainsi d'un ami !...

PAUL BASSEZ-PRÉVILLE.

Montréal, 13 novembre 1879.

LETTE DE LOURDES

septembre 1879.

Le plus grand et le plus important miracle de Lourdes doit être attribué au baron Massy, qui fut préfet des Hautes-Pyrénées, du temps où Bernadette eut ses premières visions. Cet administrateur vigilant pensa pouvoir arrêter le courant de la dévotion populaire au moyen d'une barrière placée devant la grotte de Massabielle :

De par la loi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

M. Louis Veulliot passa par là ; il vit la barrière et la bouscula ; la foule se rua derrière M. Veulliot et l'impulsion vers la grotte devint irrésistible. Voilà le miracle. Il en fut de cette barrière comme de l'article 7 de M. Jules Ferry ; elle stimula l'ardeur des croyants et déterminait un des plus beaux mouvements d'opinion religieuse qui se soient jamais vus. Les foules se précipitèrent d'abord pêle mêle vers la grotte interdite ; elles se groupèrent et s'enrégimentèrent par groupes et par régions. Le régime scientifique sous lequel nous vivons n'empêche pas que de tous côtés, on ne se rende dans cette grotte miraculeuse ; elle est devenue un lieu de refuge, d'espérance et de protestation.

* *

Il y eut un moment, au cours de cette année, où l'on ne savait trop comment loger les pèlerins. Il fallut leur ouvrir l'église la nuit ; ils se couchaient sur les dalles, autour des confessionnaux, dans les cryptes. Le clergé arrivait en si grand nombre qu'il manquait de chapelles pour célébrer la messe.

Les autels ne pouvaient suffire aux sacrifices.

On voyait des prêtres qui, dès le soir, s'emparaient d'un autel et s'y attachaient en attendant leur tour. Une messe finie, le célébrant repassait son aube et sa chasuble à un autre, qui commençait sa messe où le précédent venait de finir la sienne. De minuit à midi, le lendemain, vingt autels sont ainsi occupés par cinq cents prêtres. Tous ces prêtres, jeunes et vieux, s'attendant et se succédant, répétant, chacun à leur tour, les formules sacrées, se prosternant à la même place, donnent l'idée d'une foi militante et résistante qui défie les persécutions.

L'affluence n'est pas, en tout temps, aussi considérable. Le Père supérieur a remarqué que, cette année, ce qui avait pris le plus de développement, c'étaient les pèlerinages isolés ; de pieux touristes arrivent là, font leurs dévotions sans bruit et s'en retournent. Ceux là viennent de leur plein gré, froidement, se livrer à des actes de foi solitaire. Il y en a de très-notables qui ne mettent point le public dans la confidence de leur pieuse excursion. J'en pourrais nommer, parmi les sommités de la science et de l'art, que l'on serait peut-être étonné de rencontrer dans le sanctuaire de Lourdes. Je prendrai garde à ne les point trahir. Toutefois, dois-je être à ce point discret que j'évite de dénoncer le duc de Nemours comme un pèlerin fort assidu ? Il n'est point rare de rencontrer, devant la grotte, une quantité considérable de personnages en longue lévite noire, collet blanc et chapeau mou, ce sont des clergymen de l'Église catholique d'Irlande. Quand ils s'en mêlent, ils sont très-dévots, ces Anglais ; ils croient à tous les miracles. On m'a montré, dans un coin de la grotte, l'évêque nommé de Gap, l'abbé Roche qui, avant d'être sacré et préconisé, venait se faire reconnaître par la vierge de Lourdes.

On raconte aussi que M. Gambetta, traversant un jour ces contrées, aperçut, du chemin de fer, la grotte miraculeuse ; il

fut pris de la curiosité d'y aller voir. Il était avec quelqu'un qui s'agenouilla devant la madone ; lui, jugea qu'il était de sa dignité de rester fièrement debout.

* *

Alors même qu'elles sont inspirées par la foi la plus ardente et qu'elles procèdent d'un acte de volonté parfaitement libre et spontané, ces démarches individuelles auprès de Notre-Dame de Lourdes sont loin d'avoir l'intérêt pittoresque et retentissant des pèlerinages collectifs. A certaines époques de l'année, des provinces entières se déplacent, des populations d'hommes, de femmes, d'enfants chargées de vivres et de provisions diverses, émigrent vers le sanctuaire miraculeux et viennent, deux jours durant, camper sur les rives du Gave. Le mois où nous sommes ne fournit pas une aussi grande invasion de pèlerins que le mois des fleurs ; mais dans la soirée d'hier et la matinée d'aujourd'hui, j'ai vu débarquer à la gare et se répandre par la ville, quatre pèlerinages formant un torrent de huit ou neuf mille personnes.

Les premiers arrivés venaient du diocèse d'Agen. A six heures du soir, tous les chemins de la gare débordaient d'une foule houleuse. Les gens allaient un peu pêle-mêle, s'appelaient, se cherchaient, tirillés par les garçons d'hôtels et par des commères cherchant, dans ce tohu-bohu, des clients à héberger. En peu d'instants, chacun eut trouvé son gîte et se fut reconforté tant bien que mal. A huit heures, rendez-vous était donné par les curés à leurs ouailles dans l'ancienne église de Lourdes. Cette église s'élève au centre de la ville, sur une sorte de terrasse dominant une petite place.

Les pèlerins débouchent de toutes parts ; il n'y en a pas un qui n'ait à la main son petit cierge de 50 centimes autour duquel une industrie prévoyante a disposé un vaste cornet de papier servant de bobèche. Les premiers arrivés entrent dans l'église qui ne peut tous les contenir ; les autres restent dehors et tourbillonnent sur la place. Ils répondent aux chants qui déjà retentissent à l'intérieur de l'église.

Peu à peu cette masse se désagrège, se divise et s'allonge en deux files parallèles. Les cierges scintillent et sautillent pareils à de petits feux-follets ; ils finissent par se ranger en bon ordre. La procession se déroule ainsi, dans la nuit, comme une voie lactée ; elle débouche par la rue de la Grotte et se répand vers le torrent. Une plaintive et incessante mélodie l'accompagne ; c'est comme un salut suppliant et éploré : *Ave, Ave, Ave Maria !* Hommes, femmes, enfants, vieillards, prêtres, tout le monde répète ce cri et l'accentue d'autant plus fortement que l'on s'approche davantage du sanctuaire miraculeux.

Le comble de la lésincerie :

Faire le tour de sa cour cinq ou six fois dans le cours de la nuit, en imitant les aboiements d'un chien, pour faire croire qu'on en a un, sans avoir à payer de taxe à la corporation.

Tout le monde connaît ce mendiant botteux qui rôde journellement sur la rue Sainte-Catherine. Il boite si pas, qu'on dirait qu'à chaque pas il fait la révérence. L'autre jour, quelqu'un qui voulait faire le malin lui dit :

—Vous méprisez donc bien les gens de ce côté-ci, que vous adressez toutes vos révérences à ceux qui sont de l'autre.

—Attendez que je repasse, répondit le mendiant, vous aurez votre revanche.

Entre ministre et messenger :

—Monsieur, j'aurais une petite faveur...

—Une place, je suppose ?

—Non, monsieur, j'en ai une.

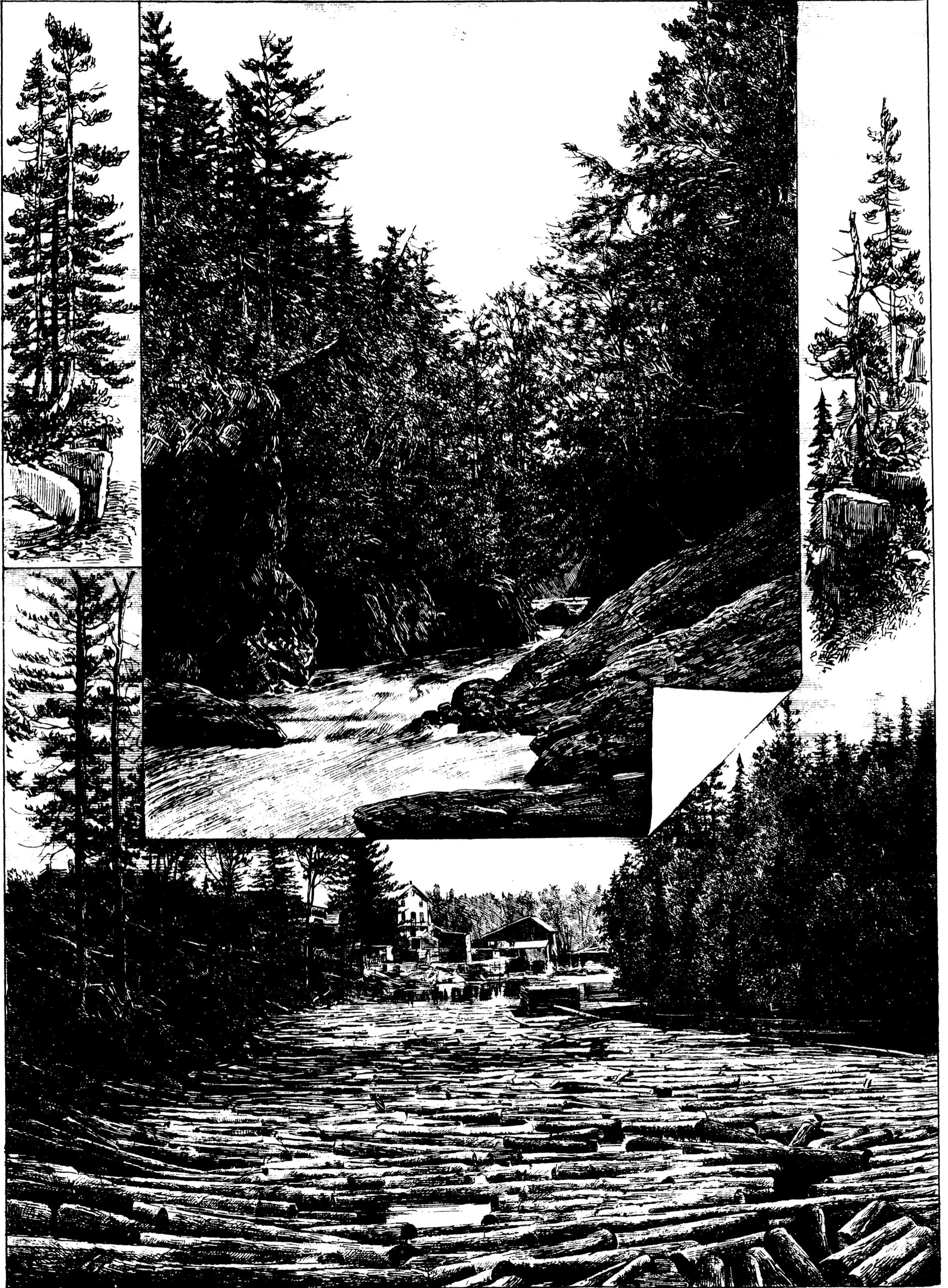
—Alors ?

—C'est que je voudrais être nommé permanent avant que votre gouvernement, vous savez...

—Comment permanent ? Vous êtes père, n'est-ce pas ?

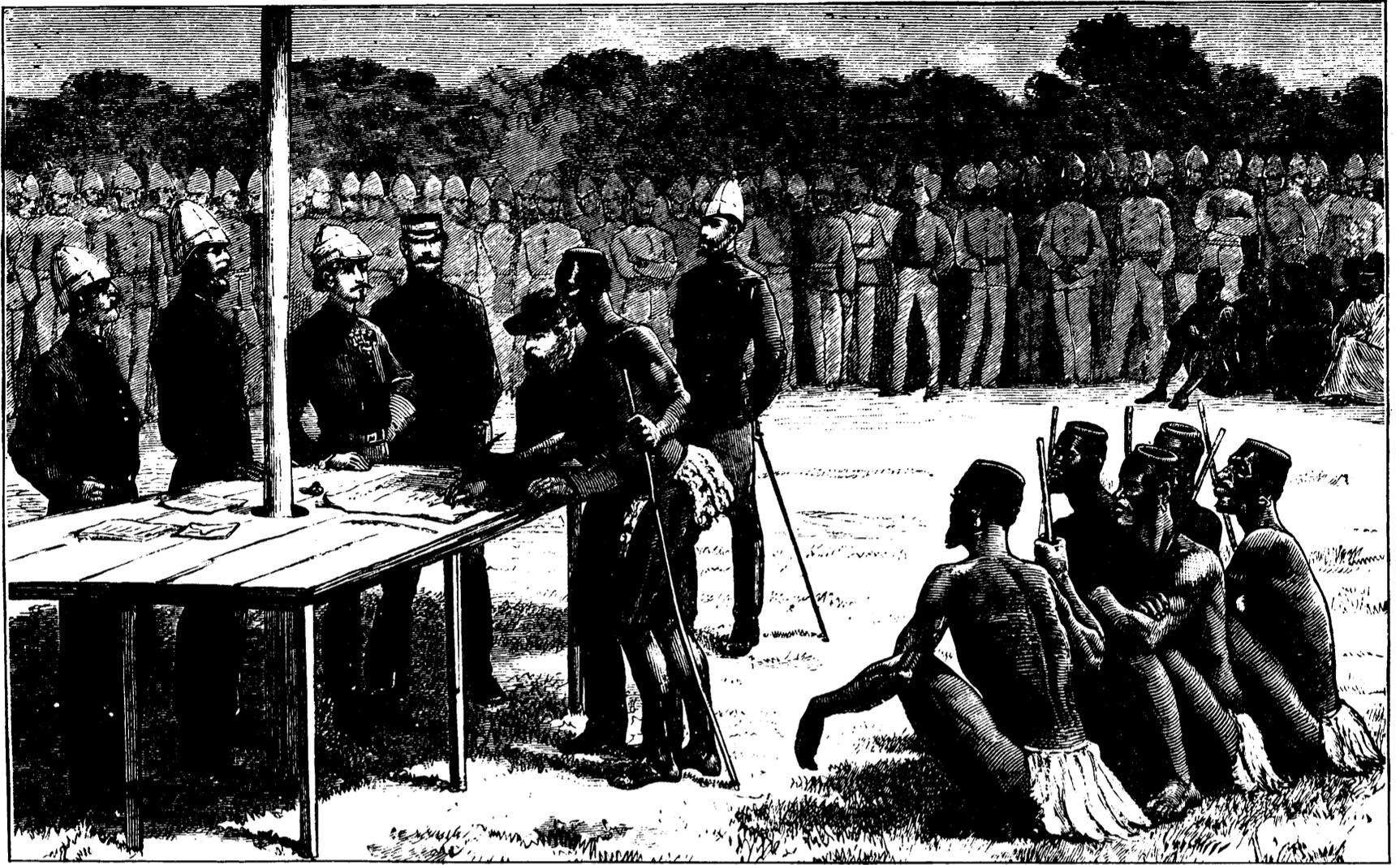
—Oui, monsieur.

—Et vous êtes manant aussi. Allez-vous-en !



RAVIN SUR LA RIVIÈRE NICOLET

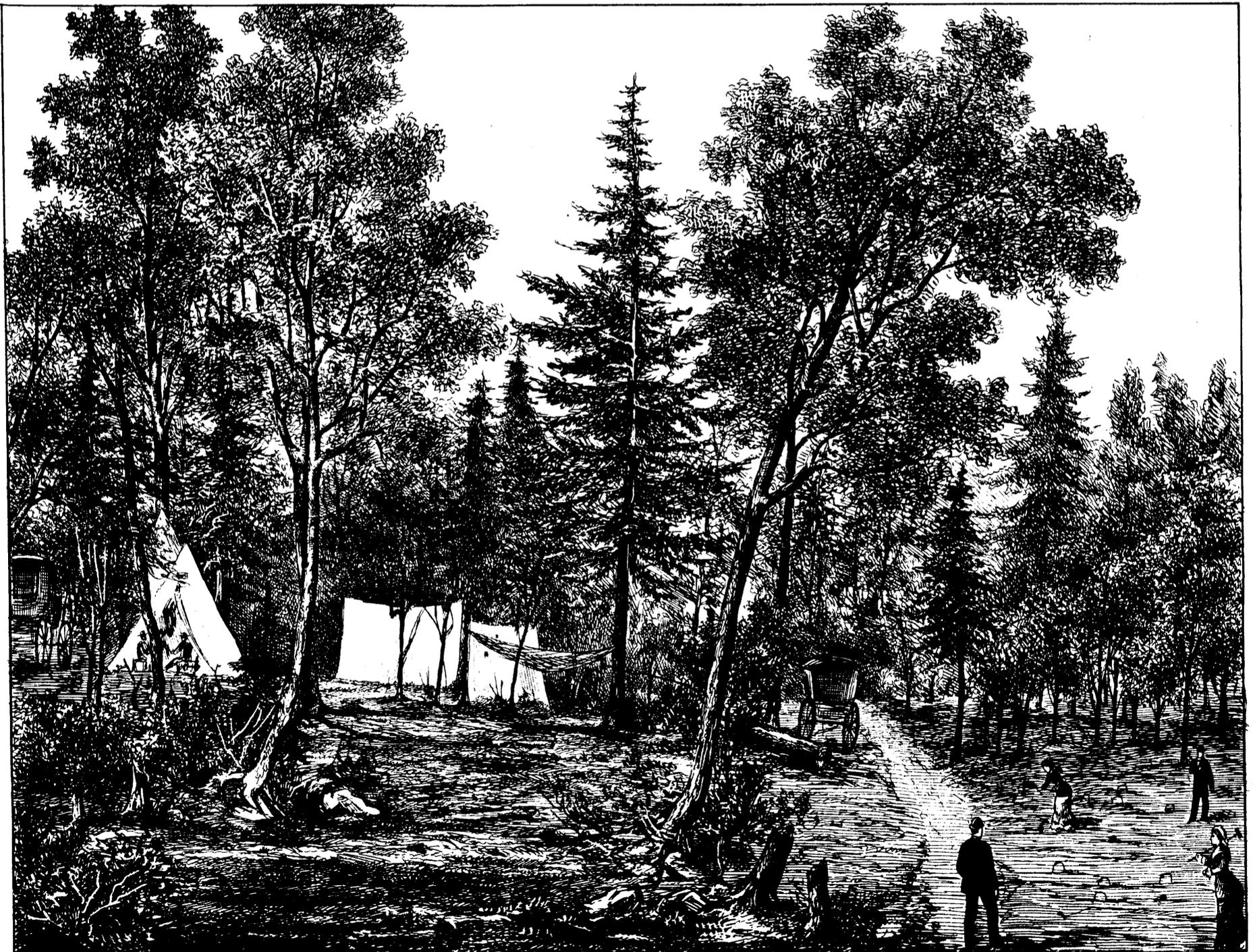
MOULIN SUR LA RIVIÈRE NICOLET



M. Herbert Gén. Colley Sir G. Wolseley Col. Brackenburg M. T. Shepstone M. Gaozi

CHEFS DES ZOULOUS SIGNANTS LES ARTICLES DE PAIX, ULUNDI, 1ER SEPTEMBRE

FIN DE LA GUERRE DES ZOULOUS



CAMP DE CHASSE

LA
MUEITE QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XXIII

Était-ce la police amenée par la vieille qui arrivait ainsi au secours du maître de la villa des Buttes ?

La chose semblait probable, et il était trop tard pour se soustraire à cette intervention, quelque désagréable qu'elle fût pour les assistants.

Roger et Podensac se préparaient donc à faire bonne contenance, et ils attendaient, les yeux fixés sur la porte.

Mais au moment où ils croyaient voir paraître l'autorité, sous la forme d'un commissaire, ou tout au moins d'un agent, les pas s'arrêtèrent.

Celui qui marchait dans le corridor n'était probablement pas très-sûr de son chemin, car on l'entendit piétiner sur place, puis retourner en arrière, puis revenir sur ses pas.

"C'est curieux, murmura le commandant, on dirait qu'il ne sait pas où il va ; il a donc perdu la mère Ponisse en route !"

"Mieux vaut aller voir ce que c'est que d'avoir l'air de nous cacher," dit Saint-Senier en marchant vers la porte.

Au moment où il la touchait presque, on y frappait du dehors, et une voix mâle demandait :

"Peut-on entrer ?"

"Certainement," dit l'officier.

On poussa le battant, qui n'était plus retenu par la serrure tournée facilement sur ses gonds.

Un homme parut, et deux cris partirent en même temps :

"Mon lieutenant !"

"Landreau !"

C'était bien en effet le garde-chasse qui arrivait avec tant d'à-propos.

Le fidèle serviteur avait toujours sa tenue bizarre, moitié militaire et moitié forestière, mais il avait considérablement vieilli.

Ses cheveux et sa barbe étaient devenus tout blancs, et sa figure amaigrie témoignait des angoisses et des privations par lesquelles il venait de passer.

Mais si le visage avait changé, le cœur était resté aussi chaud qu'autrefois, car, en reconnaissant son maître, Landreau se livra à une véritable effusion de joie.

Inutile de dire que le lieutenant l'accueillit comme un ami et lui ouvrit ses bras.

"Vous ! c'est bien vous ! Enfin, je vous revois, M. Roger ! et bien portant encore ! disait le vieux garde en pleurant de bonheur.

"Ah ! la petite muette me l'avait bien fait comprendre que vous étiez guéri de votre maudite blessure !"

"Et toi, mon vieil ami, et toi ! te voilà donc enfin ! Et d'où viens-tu ?"

Ces exclamations et ces questions s'élevaient croisées avant que Landreau eût jeté un coup d'œil sur ceux qui entouraient son maître.

Podensac et Pilevert regardaient cette scène sans y rien comprendre, et la garde, qui ne les avait jamais vus, les prenait pour des indifférents et s'occupait fort peu d'eux.

Mais, tout en échangeant avec Roger des phrases amicales, il avançait vers le salon, et, en y entrant, ses yeux tombèrent sur Renée toujours étendue dans le fauteuil.

"Mademoiselle !" s'écria-t-il en se jetant aux genoux de sa jeune maîtresse.

"Elle aussi ! mais le bon Dieu veut donc tout me rendre à la fois !"

Et il lui prit la main avec plus de tendresse que de respect.

Mais la jeune fille restait immobile et froide. Elle le regardait et semblait ne pas le reconnaître.

"Mademoiselle, c'est moi ! c'est votre vieux Landreau ! Ah ! je suis si heureux de vous retrouver ! Il ne manque plus que madame la comtesse."

Il n'obtint pas de réponse et se releva tout effaré en laissant retomber la main glacée qu'il tenait entre les siennes.

"Mais qu'est-ce qui lui est donc arrivé, mon Dieu ! murmura-t-il en regardant l'officier.

"Je n'en sais rien encore, mais je crains un malheur, dit Roger, et je voudrais l'emmener d'ici."

"Le plus tôt sera le mieux, appuya Podensac."

"Mais c'est facile, mon lieutenant, l'ai un fiacre là-bas."

"Aidez-moi à la porter ; nous n'avons pas de temps à perdre."

"Mon officier, dit le commandant, je crois que je ne ferai pas mal d'aller d'abord en reconnaissance."

"La vieille peut revenir d'un moment à l'autre, et le diable sait qui elle va ramener avec elle."

"Or, je pense que vous ne tenez pas à ce qu'elle sache où vous allez."

"Non, certes. Ce que je veux, c'est mettre ma cousine en sûreté. Cela avant tout."

"Bon ! eh bien ! laissez-moi prendre un peu le vent sur la butte. Si je ne vois rien de suspect aux environs, je reviens vous prévenir, nous conduisons cette chère demoiselle à la voiture, et fouette cocher."

"Une fois que vous serez partis, ce n'est pas moi qui dirai à Ponisse ce que vous êtes devenus ; seulement, j'aurai un bout de conversation avec le citoyen Molinhard, et s'il fait le méchant, je vous promets que je lui tirerai les oreilles."

Et, sans attendre une réponse, Podensac s'élança dans le corridor.

"C'est étrange, dit Roger à voix basse. Cette pâleur ! ce silence !"

"Qui sait si les violences de ce misérable n'ont pas troublé sa raison ?"

La crainte qu'il exprimait était bien justifiée par l'état d'affaissement et de torpeur où restait la jeune fille.

"Et dire que nous n'avons rien ici pour la faire revenir ! Pas seulement une goutte de cognac, disait Pilevert entre ses dents."

"Mon lieutenant, faut pas trop vous effrayer, ajouta Landreau, je connais bien mademoiselle, moi qui l'ai vue toute petite. Elle est très-nerveuse, voyez-vous, et elle a si bon cœur que, si on lui fait trop de peine, elle a une crise. C'est de famille ! c'est dans le sang ! Et ce n'est pas la première fois que je la vois dans cet état-là. Le jour qu'on a rapporté son frère, après le duel, vous savez bien que c'a été la même chose."

"C'est vrai, murmura le lieutenant."

"Et puis, nous serons chez nous dans une heure, et vous verrez comme cette bonne petite muette la soignera."

"Tu as donc vu Régine ! Mais, au fait, mon vieil ami, comment es-tu venu ici ?"

"C'est elle qui m'y a envoyé. Ah ! j'en aurai long à vous raconter, mon lieutenant."

"Et moi qui t'avais cru mort !"

"Je n'en valais guère mieux. Pensez donc, deux mois à la prison du Cherche-Midi comme déserteur !..."

"Déserteur ?"

"Oui, c'est tout une histoire. Mais je n'en finirais pas. Seulement, faut que je vous dise, aujourd'hui donc, on me lâche. Je ne voulais pas aller au chalet tout droit, parce que je me méfiais qu'il y soit arrivé du nouveau depuis que j'étais au bloc. Je m'en vas donc d'abord à l'hôtel de la rue d'Anjou pour voir si notre ancien concierge, qui est resté chez les nouveaux propriétaires, ne pourrait pas me donner des nouvelles."

"Ah ! sapristi ! j'avais eu là une fameuse idée."

"Qu'est-ce que j'apprends ! que vous vous êtes sauvés de Saint-Germain avec la petite, que les maîtres de l'hôtel ont filé avant le siège, et que vous êtes tous venus y loger."

"Et pendant que le père Chose, le concierge, me contait tout ça, voilà notre Régine qui descend, qui me saute au cou et qui commence à bavarder avec son ardoise."

"Ah ! quand elle a eu écrit dessus que je vous trouverais ici, où vous étiez venu voir un camarade, j'ai couru chercher un fiacre, et je n'ai pas seulement pris le temps de monter au premier étage de l'hôtel pour voir votre..."

"Tu nous sèches, et c'est la Providence qui t'a inspiré l'idée de venir ici, interrompit Roger."

"Et vous, donc ! s'écria Landreau. Faire une visite à un ami blessé et retrouver mademoiselle Renée !"

"Mais comment l'avait-on amenée dans cette grande baraque qui ressemble à une prison ?"

"Je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est que sans moi, sans ce brave homme, dit le lieutenant en désignant Pilevert, Renée allait être la victime d'un misérable..."

"Où est-il le chemin, le greffier ? demanda le vieux garde."

"C'est un compte à régler plus tard, et je te réponds..."

"Et madame la comtesse ! l'ont-ils enfermée aussi, les canailles ?"

"J'ignore ce que ma pauvre tante est devenue, mais je le saurai, et je veugera, je te le promets, toutes les injures de notre famille."

Renée était restée insensible et muette. Le sort de sa tante dont on parlait devant elle, elle le connaissait et elle n'avait pas fait un mouvement.

"Le chemin est libre ! Personne à l'horizon ! cria Podensac en se précipitant dans le salon. Je vous conseille de partir sans perdre une minute."

"Aidez-moi à porter mademoiselle dans son fauteuil, dit Landreau en s'adressant à Pilevert ; ce sera plus vite fait."

L'hercule s'empressa de prêter le concours de ses robustes bras ; Renée fut enlevée en un clin d'œil, et on s'achemina par le corridor vers la porte de la villa.

"A propos, mon lieutenant, dit le vieux garde, vous savez la grande nouvelle ?"

Roger fit un geste d'indifférence.

"L'armistice ! Il paraît que la guerre est finie, car nous capitulons."

"Mille tonnerres ! cria Podensac, ce n'est pas possible."

"C'est affiché sur tous les murs. Et il paraît qu'on va pouvoir sortir de Paris avec une permission. Ma foi ! je ne serai pas fâché de revoir les bois de Saint-Senier. Et vous, mon lieutenant ?"

Roger ne répondit pas.

On était arrivé à la porte, et Renée fut placée dans le fiacre. L'hercule grimpa sur le siège à côté du cocher. Landreau et son maître montèrent à côté de la jeune fille toujours affaiblie.

"Adieu, mon officier, dit Podensac en fermant la portière ; si vous m'en croyez, puisque l'armistice est signé, vous quitterez Paris pas plus tard que demain."

XXIV

Il y avait près de deux mois que Roger de

Saint-Senier avait arraché Renée aux violences du Dr Molinhard.

On était au milieu de mars, et le printemps s'annonçait déjà par un temps clair et tiède.

Les arbres du parc Monceaux commençaient à se couvrir de bourgeons, et les oiseaux saluaient le soleil de leurs chansons joyeuses.

La nature rajeunie semblait vouloir faire oublier aux Parisiens les horreurs du siège.

Cette matinée splendide ne pouvait inspirer que des idées de paix et de bonheur ; les passants avaient des figures gaies, et les enfants jouaient bruyamment dans les allées.

Sur un banc, près de la grille qui borde le boulevard extérieur, deux hommes étaient assis côte à côte.

Ceux-là ne paraissaient pas influencés par le retour de la saison des fleurs, car ils causaient d'un air triste sans s'occuper de ce qui se passait autour d'eux.

"Ainsi, mon cher camarade, disait le plus âgé, vous persistez à agir aujourd'hui même."

"Il le faut commandant ; on m'attend en Bourgogne, et je ne puis disposer que de trois ou quatre jours."

"Eh bien ! nous tâcherons d'accélérer le besoin, car je comprends que vous soyez pressé d'aller retrouver votre charmante cousine, qui va devenir votre femme."

Le lieutenant Roger secoua la tête et dit à Podensac :

"Mon mariage est décidé, mais Dieu sait quand il se fera."

Ce n'était pas le hasard qui avait rapproché les deux nouveaux amis après six semaines de séparation.

Saint-Senier, arrivé la veille à Paris assez tard, n'avait pris que le temps des installer sommairement dans un hôtel garni du faubourg Saint-Honoré, et d'écrire à Podensac pour le prier de passer chez lui de grand matin.

Le commandant avait été d'une exactitude militaire pour plusieurs raisons.

D'abord, il était absolument découvert depuis l'armistice.

Les Enfants-Perdus de la rue Maubeuge avaient été licenciés, et leur chef se retrouvait disponible, et cela à son grand chagrin, car sa situation financière n'était pas brillante.

Ensuite, il avait entretenu depuis deux mois avec Roger une correspondance assez suivie, et il tenait beaucoup à conserver de bonnes relations qui pouvaient lui être fort utiles par la suite.

L'ex-lieutenant de la mobile—car Saint-Senier était rentré aussi dans la vie civile—avait cordialement accueilli l'homme auquel il devait de très-réels services, et lui avait demandé de l'assister immédiatement dans une affaire grave.

"Je vous expliquerai en route ce dont il s'agit," avait dit Roger, et Podensac l'avait suivi sans en demander davantage.

On s'était acheminé à travers le parc Monceaux, et la conférence avait commencé sur le banc où ils étaient encore assis :

"Voyons, mon cher camarade, dit le commandant, entendons-nous bien avant d'engager l'affaire."

"Ce n'est pas un duel avec cet animal de Molinhard que vous voulez ?"

"Avec lui, non ; il est trop misérable. Avec un autre, peut-être ; mais je veux d'abord éclaircir un mystère qui me préoccupe plus que tout le reste."

"Oui, la disparition de madame la comtesse de Muire. Je crains bien que vous n'arriviez à rien sans l'intervention du commissaire de police, et encore, qui sait s'il voudra s'en mêler ?"

"Ah ! je regrette que vous ayez autant retardé !"

"Depuis trois jours seulement j'ai acquis une certitude. Vous voyez que je n'ai pas perdu de temps."

"Comment ! votre... Mademoiselle de Saint-Senier, vous-je dire, ne vous a pas raconté... ?"

"Vous avez vu son état quand nous l'avons enlevée de la prison où la retenait ce misérable. J'ai réussi, comme vous le savez, à quitter Paris avec elle deux jours après l'armistice ; mais elle est arrivée au château de Saint-Senier presque mourante."

"Renée a lutté cinquante jours contre les crises nerveuses qui menaçaient à chaque instant de l'emporter."

"Et c'est seulement après sa guérison qu'elle a pu vous raconter..."

"L'histoire de notre malheureuse tante, attirée comme elle dans un piège et victime peut-être de la scélératesse de cet homme."

"Eh bien ! moi, je crois que madame de Muire vit encore ; Molinhard est un coquin, mais il est lâche, et il n'aurait pas osé se mettre un assassinat sur la conscience."

"Dieu veuille que vous ne vous trompiez pas, mais s'il a menti en annonçant à Renée que sa tante était morte, il faut qu'il nous dise ce qu'il a fait d'elle..."

"Oh ! nous trouverons bien moyen de le faire passer. Mais je ne vous ai pas conté ce qui s'est passé là-haut après votre départ dans le fiacre."

"Figurez-vous qu'au bout de vingt minutes à peine, la Ponisse est revenue furieuse. Au bureau de police, on l'avait envoyée au diable. Les gardiens de la paix ne se souciaient pas de se déranger."

"Quand elle a vu que vous étiez tous partis, c'a été bien autre chose. Elle a voulu me sauter aux yeux, mais je l'ai tenue en respect."

"Et ce misérable, ce Molinhard ?"

"Je lui ai ouvert la porte de sa cage, et je m'attendais qu'il allait me faire une scène. Pas du tout. Il était devenu doux comme un mouton, et il ne m'a pas seulement demandé un mot d'explication."

—Mais il ne vous en a pas donné non plus ?

—Attendez ! c'est toute une histoire. Pendant que je lui reprochais sa conduite, la bonne amie de Valnoir est revenue avec Taupier, vous savez, le bossu de Saint-Germain..."

"L'assassin, murmura Roger."

"C'est possible ! il en est bien capable, dit Podensac, qui ne savait pas l'histoire de la balle escamotée ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à eux deux ils ont emmené mon Molinhard dans son cabinet, et qu'il y a eu là des explications orageuses."

"Je ne sais pas de quoi il s'agissait, mais je parie bien que toute la bande du *Serpenteau* s'est mêlée de l'affaire de ces pauvres dames."

"Et moi, j'en suis sûr, dit le lieutenant. C'est un compte que je réglerai plus tard."

"Je vous y aiderai, si vous voulez ; mais pour finir de vous raconter l'affaire, quand je vis comment les choses tournaient dans cette ambulance de malheur, je fis mon paquet et je filai sans dire seulement bonsoir à cette canaille de Molinhard."

"Et depuis..."

"Depuis, j'ai passé mon temps à me guérir dans une maison de santé un peu plus honnête, à Passy, et maintenant j'ai retrouvé l'usage de mes deux bras, qui sont bien à votre service."

"Merci, commandant, dit Roger, j'accepte, et vous pouvez compter sur ma reconnaissance et sur mon amitié."

"Ma foi ! mon cher camarade, s'écria Podensac, ce que vous me dites là me fait du bien ; car j'en ai assez de vivre avec un tas de farceurs qui ne valent pas les vieilles bottes d'un Prussien ; et, si je ne me suis pas toujours conduit autrefois comme j'aurais dû le faire, il est encore temps de rentrer dans le bon chemin."

"Je ne sais ce que vous pouvez avoir à vous reprocher, commandant, et je ne veux pas le savoir, mais je n'oublierai jamais ce que vous avez fait au pont de Bezons."

"Bah ! ça n'en vaut pas la peine. C'était une dette que je payais à la petite muette, qui m'avait dit la bonne aventure, à Rueil, dans le temps."

"A propos, qu'est-ce qu'elle est devenue cette chère enfant ? Vous m'avez écrit que vous l'aviez emmenée avec ce brave saltimbanque, qui a donné un si bon coup d'épaule dans la porte de Molinhard."

"Je suis sûr qu'elle aura joliment soigné mademoiselle de Saint-Senier."

"Brave fille ! va ! Et moi qui croyais dans le temps qu'elle se laissait aimer par ce monstre de Taupier !"

"Elle a soigné en effet ma cousine avec un dévouement admirable, dit tristement Roger, mais elle vient encore une fois de nous quitter."

"Pas possible !"

"Oui, le jour où Renée a été guérie, ce jour-là Régine a disparu du château."

"Et son ancien patron, l'hercule ?"

"Lui, il m'avait demandé à partir avant la première semaine. Je crois qu'il avait la nostalgie de son premier métier."

"Que voulez-vous ? La petite sera allée le rejoindre, dit philosophiquement Podensac. Mais mademoiselle de Saint-Senier n'est pas seule, je suppose..."

"Non, certes ; sans parler de nos vieux domestiques et de notre brave Landreau, elle a pour veiller sur elle son... un de nos parents, dit Roger en se reprenant vivement."

"Mais il me semble que nous ferions bien de prendre le chemin de Montmartre."

"Neuf heures moins le quart, dit le commandant en regardant sa montre ; à neuf heures et demie nous serons en haut des buttes et nous pincerons Molinhard au saut du lit."

Les deux amis levèrent le siège, franchirent la grille du parc et se mirent en route par le boulevard extérieur.

A cette heure assez matinale, le quartier était ordinairement animé par le passage des ouvriers et des employés qui descendent des Batignolles.

Mais, ce jour-là, par exception, la chaussée était presque déserte.

A peine rencontraient-ils de loin en loin quelques gardes nationaux en vareuse marchant d'un pas précipité dans la direction de Montmartre.

En arrivant à la place de Clichy, ils trouvèrent un détachement de la ligne, rangés, l'arme au pied, autour de la statue du maréchal Moncey.

Ils n'eurent pas la curiosité de s'informer de la cause de ce déploiement de troupes, et continuèrent à suivre le boulevard.

Ils étaient arrivés à la hauteur du club où Taupier présidait naguère, quand ils aperçurent vers la place Pigalle un rassemblement considérable.

On voyait de loin briller des baïonnettes et on entendait le bruit confus d'une foule agitée.

"Que diable font-ils là-bas ? murmura Podensac ; est-ce que les Prussiens reviennent, ou bien..."

Il n'avait pas achevé, que le fracas d'une décharge assez nourrie lui coupa la parole.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis. Elle trouveront, de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, rubans et un bon assortiment de laine et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou: "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires: "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

CHOSSES ET AUTRES

Jamais l'industrie humaine n'arrivera à fabriquer un œil; cet ensemble de milieux solides et liquides au moyen duquel nous "voyons," est et sera éternellement, à quelque degré que s'élève le progrès et la puissance de la science, une admirable chose.

Les pêcheries sur les côtes du Labrador ont été presque nulles, cette année. Il y a bien longtemps qu'il s'est pris si peu de hareng, et toute la pêche en général a souffert une telle diminution que les habitants de cette partie de l'Amérique se trouvent privés de leur principal moyen de subsistance.

MM. Z. Pagé et Cie., de Montréal, viennent de publier la première livraison d'un recueil de romances, chansons, chansonnettes, etc., sous le titre de *Muse Populaire*. L'ouvrage entier se composera de cinq livraisons de 100 pages chacune,

et qui se publieront de trois mois en trois mois; il contiendra un choix des meilleures compositions du genre publiées en Europe et au Canada. Chaque chanson est notée. La *Muse Populaire* est à la portée de tout le monde, chaque livraison ne coûte que 25 centimes.

En France, on n'est pas raisonnable; un ministre n'a pas plutôt dit une naïveté que tout le monde se met à rire.

C'est ainsi qu'on ôte aux grands de la terre le prestige dont ils ont tant besoin pour gouverner les petits.

Un lapsus! la belle affaire! Que celui dont la langue n'a pas fourché jette la première pierre! Mais qu'il la lance courageusement en plein soleil, en brave, devant Dieu, afin qu'on lui puisse répondre.

On ne peut vraiment pas discuter avec tout le monde, prendre individuellement trois ou quatre millions d'électeurs et dire à chacun:

—Vous comprenez, mon bon ami, qu'on a mal interprété ma pensée; je voulais dire ceci ou cela...

D'abord, ce serait bien long, et il faudrait faire trop de nouvelles connaissances.

Sans compter que tous les convaincus ne manqueraient pas de répondre:

—Brigadier, c'est-à-dire non, Excellence, vous avez raison; accordez-moi un bureau de tabac, et vous n'aurez pas de déception à craindre avec moi. Le jour où il vous plaira de mettre votre main dans l'une des miennes, vous n'aurez que l'embarras du choix.

Une histoire étrange, mais parfaitement authentique, s'est passée dernièrement à Littowk, frontière russe. Si nous ne la trouvons pas dans le *Fremdenblatt*, nous la croirions extraite d'un roman de Xavier de Montépin:

Deux Juifs, père et fils, raconte le journal, vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. Ce dernier finit, moyennant vingt-cinq roubles, par engager un brave paysan à faciliter au vieillard le départ de cette vallée de larmes. Au jour fixé pour l'exécution du crime, le paysan eut des scrupules, alla trouver la victime désignée et lui confessa tout. Le père lui fit promettre de dire à son fils que le crime était consommé, et lui donna un cafetan qu'il devait lui apporter comme preuve. Ensuite il se rendit chez le rabbin, Joseph Beer, auquel il raconta le cas. Celui-ci, après mûre réflexion, s'arrêta au parti suivant: il alla voir le fils auquel il dit que son père assassiné lui était apparu en songe et demandait à son assassin s'il voulait se présenter devant la justice céleste ou humaine! Le fils atterré préféra liquider l'affaire ici-bas, et fut cité chez le rabbin, où dix membres influents de la commune l'attendaient. Le père se trouva placé derrière un rideau.

A l'entrée de l'accusé, les juges se levèrent et le rabbin invita solennellement l'esprit du mort à formuler son accusation. A peine le fils eut-il reconnu la voix de son père, qu'il tomba foudroyé. La terreur l'avait tué.

Le procureur-général a fait arrêter le rabbin ainsi que les membres de son tribunal improvisé. On est capable de condamner à quelques mois de prison ce nouveau Salomon.

On mande de Florence, le 18 octobre:

Un fait sans précédents dans l'histoire militaire de l'Italie vient de se passer ici.

Un jeune homme du 11^e bataillon de bersagliers, nommé Mariotti, quoique malade depuis longtemps, et forcé de garder la chambre, refusait obstinément de se laisser conduire à l'hôpital. Un matin, cependant, ses souffrances devenant plus aiguës, ses camarades l'enlevèrent de son lit et l'emportèrent à la visite. Quelle ne fut pas la stupefaction du médecin en s'apercevant que le soldat Mariotti était une femme.

Sylvia Mariotti, d'une famille nombreuse et pauvre de San Ambrogio, près Turin, s'était engagée en 1866, au moment où l'Italie allait combattre l'Autriche, pour éviter de partir à son frère, marié et père de six enfants.

Douée d'une force peu commune acquise dans son état (elle travaillait dans les mines du Haut-Piémont) elle sut tromper, au moment de la mobilisation, la surveillance du médecin.

A Custozza, elle mérita pour sa brillante conduite la médaille de la valeur militaire.

Après la guerre, aimant à la folie son nouveau métier, elle avait continué à faire son service à son bataillon.

Le roi a fait remettre à cette héroïne la croix de son ordre; de plus, il a ordonné qu'elle fût renvoyée de suite dans ses foyers avec une pension de 200 livres.

Le *Dresdener Borsen-Zeitung* raconte une anecdote dont les héros sont le prince de Bismarck et lord Russell. Ce dernier l'a racontée souvent lui-même:

Un jour, lord Russell fit une visite au prince de Bismarck, dans son palais de la Wilhelmsstrasse; à cette époque, ils n'étaient pas encore intimes. Pendant la conversation, le lord émit l'avis que le prince devait être assailli de visiteurs importuns, et demanda curieusement:

—Mais comment faites-vous donc pour vous débarrasser de tout ce monde?

—Oh! dit Bismarck, j'ai pour cela un petit remède de vieille femme; par exemple, ma femme, la princesse, entre et m'appelle sous un prétexte quelconque.

A peine le chancelier eut-il terminé sa phrase, que la porte s'ouvrit, la princesse de Bismarck entra et s'adressa à celui-ci:

—Tu sais, mon petit Toto (Bismarck s'appelle Otto), n'oublie pas de prendre ta médecine.

Tableau!

Heureusement, lord Russell sut faire bonne mine à mauvais jeu; il fut le premier à éclater de rire et s'empressa de se retirer pour permettre au chancelier de prendre sa médecine.

Paris est encore sous le coup d'un de ces crimes à sensation qui semblent arriver à jour fixe pour l'émouvoir. On avait renoncé au meurtre mystérieux du passage Saulnier, par l'impatience de ne rien découvrir. On ne parlera plus de Prévost avant la comparution de ce scélérat original en Cour d'assises. Quant à Emile Pingon, il s'est tué trop tôt. Tout juste à point, et comme l'intérêt languissait, un garçon pharmacien vient d'assassiner son maître à coups de pilon. Il a tué le malheureux, il a tué la bonne, à cette seule fin de se procurer trois mille francs dont il avait besoin pour monter une pharmacie en Amérique, et que le patron avait refusé de lui prêter. Puis il est parti, et l'on ne sait ce qu'il est devenu. La police le cherche, mais ne le trouve pas. Il s'appelle Arnold Walder; il est sujet suisse, âgé de vingt-trois ans, et paraît pourvu d'une certaine intelligence. L'assassinat a été commis dans des circonstances atroces avec un sang froid abominable. Le public épouvanté se demande ce que cela veut dire. Jamais on ne vit forfait plus horrible et plus stupide. Risquer à coup sûr sa tête pour trois mille francs, cela est absurde, et cependant cela est.

Les moralistes voient là un signe des temps. Le travail lent et pénible n'est plus de saison. On veut vivre, on veut être riche, on veut jouir. A vingt-trois ans, voilà un jeune homme qui rêve de ramasser dans le sang le commencement d'une fortune médiocre, alors qu'il était heureux, à l'abri du besoin, et que, parti de très-bas, il était arrivé à se créer un petit avenir. Ceci est tout à fait inexplicable, et nous ne l'expliquerons pas.

M. Sulte parle dans le *Canada* du temps où la rivière Ottawa, à l'endroit où est la chute de la Chaudière, n'offrait à l'œil que le spectacle de petites îles, de chutes et de rapides. Il dit:

Les îles étaient à peines reliées entre elles par cinq ou six ponts provisoires que des combats d'hommes s'y livraient. Se disputer les uns les autres un passage quelconque paraît être l'ambition des races humaines—comme aussi celle des animaux. Sur les charpentes mal assises qui enjambaient les précipices de la Chaudière des êtres soi-disant raisonnables se penaient à la gorge, et selon la coutume antique, on criait malheur aux vaincus! À l'aspect de leurs corps tombant en tournoyant dans l'abîme où ils s'engloutissaient. Irlandais et Canadiens ont éprouvé les émotions de ces luttes inconcevables. Jos. Montferrand y a fait sa réputation d'athlète invincible. Qui de nous, en écoutant les récits des vieux voyageurs, ne s'est pas représenté ce personnage quasi légendaire lançant par la taverne indiquée dans la gravure de Bouchette, des rudes Chénéurs que la Chaudière dévorait un par un, à mesure qu'ils atteignaient ses flots courroucés?—ou encore lorsque, barrant à lui seul le premier pont de fil de chanvre taillant entre le ciel et l'eau, il empoignait ses ennemis et les précipitait dans l'épouvantable torrent placé sous ses pieds, qui les entraînaient au loin avant de s'ouvrir pour les faire disparaître.

Telle est, en substance, la légende de la Chaudière. Viens un écrivain porté plus que nous au merveilleux, il tirera de belles choses de ce gouffre taillé pour plaire à l'imagination.

"C'est le font qui manque le moins..." a dit un poète.

Et justement, le fond... de la rivière, est ici une curiosité assez rare. On dit qu'il est rem-

pli de cavernes et que les eaux se déroberont au lit de l'Ottawa par des passages souterrains. Il ne s'agit que d'y aller voir. En attendant Jules Verne ou quelque autre explorateur de son école, je vous laisse à penser ce que cela doit être. Est-ce la demeure des maîtres algouéons?

ARAGO

Je l'ai vu une fois, ce grand savant. C'était le 24 juin 1848. J'étais à cet âge heureux où l'on ne craint ni dieu ni diable, et le hasard m'avait conduit, je ne sais ni pourquoi ni comment, aux environs de la place de la Bastille. Je voulais voir comment on fait des barricades, on sait si bien ce qui peut arriver.

Le peuple souverain avait offert trois mois de misère à la république; le billet tiré sur la bonne foi des gouvernants revenait protesté. Les fusils avaient remplacé l'huissier; les pavés, le papier timbré.

Une agitation extrême régnait dans la foule, les agitateurs faisaient des discours, les femmes pâles excitaient les hommes.

Par moment, la fusillade se faisait entendre sèche et terrible, les discoureurs disparaissaient, mais les femmes demeuraient et les travailleurs redoublaient de zèle.

Tout à coup, il se fit un grand silence: trois hommes qui avaient abandonné leurs chevaux venaient de franchir la barricade d'une rue démolie depuis, et l'un d'eux, précédant les autres, s'avancait plein de calme et de majesté. Il était simplement vêtu d'une redingote bleue boutonnée; il portait haut sa belle tête, et son œil profond qui avait si souvent regardé le ciel se promenait calme, mais empreint de tristesse, sur la foule étonnée et respectueuse.

Il s'arrêta:

—Citoyens, dit-il, vous me connaissez?

—Vive Arago! cria la foule.

Alors il prononça un petit discours tout paternel; il engageait tout le monde à mettre bas les armes; il savait, lui qui avait voué sa vie au culte de la liberté, que le peuple devait tout attendre de la sagesse et de la raison, rien de l'émeute. Enfin, il conjurait ses amis, ses enfants, de ne pas verser le plus pur du sang français.

—Vive Arago! cria la foule qui entourait le grand citoyen et lui baisait les mains avec transport.

—Adieu, mes amis, j'ai confiance en vous, ayez confiance en nous.

Il se retira; la foule demeura un instant silencieuse, suivant de l'œil celui qu'elle venait d'acclamer. Lorsqu'il eut disparu, elle se mit à remuer ses pierres et à charger ses fusils; elle n'avait plus confiance.

Pourquoi n'avoir pas rappelé ce fait si simple et si grand au pied de la statue d'Arago? Il est vraiment grand le gouvernant qui peut se mêler à la foule révoltée sans devenir un otage.

AU CLERGE

Nous avons l'honneur de rappeler à Messieurs les curés et à Messieurs les économistes de collèges et de communautés religieuses que, comme par le passé, nous avons dans notre établissement un département spécial où sont tenues les marchandises à leur usage, tel que: Mérinos doubles et sars français pour soutanes et pardessus légers, draps et casimires noirs, cordés et serges pour habillements, vêtements de dessous; tapis, couvertures, rideaux, toiles de toutes sortes, cotons à draps, couvertes et couvre-pieds, flanelles, etc., etc.

Comme nous importons directement nos marchandises et que nos dépenses sont moins fortes que celles des marchands du centre de la ville, nous sommes en mesure de vous vendre ces marchandises à des prix plus bas que ceux du gros. Quant à nos termes, ils seront au désir de l'acheteur.

DUPUIS FRÈRES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montréal.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.



UN PAYSAGE SUR L'HUDSON, N. Y.

TERIBLE COMBAT AVEC UN CHAT-TIGRE

Tom Short, un éleveur bien connu à Rubby Valley, dans le comté de Nevada, Cal., vient d'avoir avec un chat-tigre une lutte qui a bien failli lui être fatale.

Tom Short ne désirant pas perdre ses chiens qui continuaient bravement la lutte, il descendit de cheval, tira son revolver et, s'étant approché, il guettait le moment opportun de faire feu sans atteindre ses chiens, lorsque la bête sauvage bondit sur lui en l'étreignant de ses griffes à la poitrine et le mordant à la gorge.

Heureusement qu'il portait à sa ceinture un long couteau dont il put se servir pour éventrer l'animal féroce, qui lâcha prise et alla rouler à terre en hurlant.

Ce chat-tigre était de la plus grosse espèce et pesait près de 200 livres. On suppose que c'est le même qui, peu de jours auparavant, avait attaqué et tué un jeune poulain dans le voisinage du rancho.

Le fer dialysé, antidote de l'empoisonnement par l'arsenic

Les journaux de la Virginie nous apportent le résumé d'une communication faite à l'Académie de Médecine de Richmond, par le Dr Crenshaw.

Dans l'énumération des propriétés thérapeutiques du fer dialysé, qui porte son nom, M. Raoul Bravais n'avait peut-être pas songé qu'il servirait un jour comme l'un des antidotes les plus précieux dans les cas d'empoisonnement par l'acide arsénieux.

Deux enfants, âgées de 9 et 11, en jouant à la dinette, prennent un paquet contenant de l'acide arsénieux (mort aux rats); elles mélangent une certaine quantité de cette poudre avec de la farine de froment, confectionnent leurs petits pains, et s'en régalaient pour leur goûter.

Quelques instants après se manifestent chez elles des symptômes d'empoisonnement; la mère ne tarde pas à s'apercevoir de la méprise, et mande en toute hâte le docteur.

A son arrivée (11 heure du matin), M. Crenshaw constate chez les deux sœurs, mais surtout chez la plus jeune, des symptômes d'empoisonnement: il administre aussitôt une potion émettrice, et, lorsque l'estomac lui paraît suffisamment débarrassé, il prescrit des gouttes concentrées de fer dialysé, dans des tasses de thé, données toutes les demi-heures.

A la deuxième visite de 2 heures après-midi, le docteur reconnaît un amendement notable des symptômes morbides (vomissements, gastralgies et crampes): même traitement par le fer dialysé.

Vers 8 heures du soir, il trouve l'aînée sensiblement mieux, pendant que la cadette est encore assez souffrante. Le lendemain, la première peut se rendre à l'école, et tout danger a disparu chez la seconde.

M. Crenshaw déclare à ses collègues de l'Académie que dans les deux cas, le fer

dialysé s'est comporté comme un véritable antidote. Pour lui, cette préparation est d'autant plus remarquable, que l'on peut se la procurer immédiatement dans toutes les officines, et qu'elle n'exige aucun mélange ultérieur.

De là découle l'obligation pour tous les praticiens de faire figurer un flacon de fer dialysé Bravais dans leurs sacs de voyage et leurs pharmacies portatives.

Chaque famille devrait posséder un produit si précieux par son efficacité dans un grand nombre de maladies.

Dépôt général, 13, rue Lafayette, Paris.

PENSÉES

Si vous détruisez les illusions des jeunes filles, vous leur ôtez l'envie et le courage de vivre; si vous les leur laissez, vous les livrez au monde sans armes pour se défendre.

Laissez-le croire: il arrive souvent que les blessures qui nous sont faites par l'ingratitude sont guéries par des cœurs qui ne nous devaient rien.

Il faut rester jeune pour les siens chez soi le plus longtemps possible, et se faire vieille de bonne heure pour le monde.

Si l'un de vos enfants ressemble à votre mère ou à votre père, vous aurez inévitablement une préférence pour lui. Il y aura du respect dans votre tendresse.

Quand nos enfants sont éveillés, il nous semblent être tout petits, et quand même ils sont forts, nous craignons les chutes et les coups. Dès qu'ils sont endormis, nous les voyons tous grands; ils deviennent tout à coup des généraux et des mères de famille.

Au jour du mariage de votre fille, ne lui dites rien si elle est éprise de son mari: le bonheur n'a pas besoin de préparations; dites-lui le plus que vous pourrez, si elle ne l'aime pas. Jamais vous ne lui en direz assez.

Une jolie pensée d'Alexandre Dumas fils:

"Les révolutionnaires ressemblent assez aux arroseurs des voies publiques, qui peuvent faire de la boue quand il y a du soleil, mais qui ne peuvent plus faire du soleil quand il y a de la boue."

—Tiens! un drame? *Le Canada vengé*. Certes! c'est vous, monsieur, qui en êtes l'auteur?

—Oui, monsieur, une fantaisie seulement.

—Ah! ah! des vers aussi; je ne vous savais pas poète.

—C'est-à-dire... sans être poète, vous savez. Enfin, oui, je fais des vers quelquefois. Ceux-ci ne sont pas très-bien; j'en fais de mieux d'ordinaire. Ce soir-là j'étais un peu enrhumé.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages des pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelleteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

ARRIVAGE.—M. Elz. Derome, le manchonnier bien connu, vient de recevoir directement d'Europe par le steamer *Circassian*, et de ses correspondants du Nord-Ouest, au-delà de 9,000 peaux de Seal Shetland et des mers du Sud: Mouton de Perse, Mouton de Russie, Loure de Mer, Chat Sauvage, peaux d'Ours et de Buffle, etc., qu'il fait confectionner en casques, manchons, manteaux, paletots, etc., par des ouvriers expérimentés, ce qui lui permet de vendre à très-bas prix. M. Derome a aussi reçu de la Nouvelle-Zélande une consignment de peaux de Renard argenté. Les fourrures y sont réparées, nettoyées, etc., à bas prix. L'adresse est toujours la même: 621, rue Ste-Catherine, Montréal.

GUERISON DE LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède Végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommation, Bronchite, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

149 Powers' Block, Rochester, N. Y.

LE JEU DE DAMES

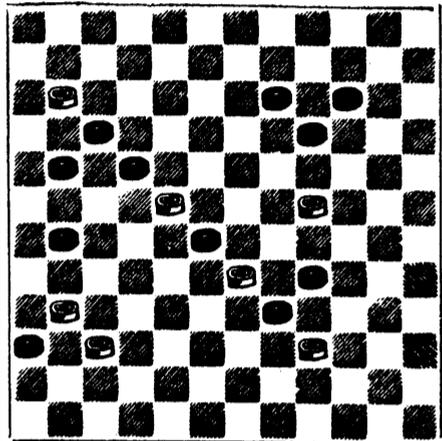
Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 190

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield Mass.

LETTRE "N"

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 188

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show piece counts for various positions.

Solutions justes du Problème No. 188

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier. Saint-Hyacinthe:—M. F. Charbonneau et Joseph Poullot, E. Laplante, R. Véginia. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux, J.-B. Trudeau.

Autre solution du problème No. 187

Lynn, Mass.—E. Jannard.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 20 novembre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour parties, problèmes, énigmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 185: MM. J. W. Shaw, M. Toupin, F. Dugas, S. Lafrenée, J. Gauthier, L. Lafrenée, Montréal; A. C. Saint-Jean; M. Lalandry, New-York; X. Beaujeu, Berthier; L. O. P., Sherbrooke; Un amateur, Trois-Rivières; N. P. Sorel; Z. Delaunais, H. Lapin, V. Gagnon, Québec.

Pourquoi un club d'échecs ne serait-il pas fondé dans Montréal-Est?

M. Babson, problémiste de Boston, E.-U., a payé une visite au "Montreal Chess Club," la semaine dernière. La victoire a été également favorable à ce monsieur et aux membres du "M. C. C." Deux parties sans voir ont été aussi jouées; M. Babson fut heureux à la première, mais il dut à la seconde partie s'avouer vaincu.

Une partie d'échecs jouée récemment par MM. Bird et Potter, Angleterre, s'est composée de 143 coups, pour chaque joueur: c'est la plus longue partie qui soit citée dans les annales du jeu d'échecs. Sous le rapport du temps, nous avons à enregistrer une autre partie engagée en 1859, entre MM. F. E. Bronniger, New-York, et Dr Bronniger, de Bade, et terminée en 1875, par la victoire du joueur américain.

En face de l'échiquier, l'homme se dévoue tout entier; l'indifférence au gain ou à la perte de la partie, n'est plus possible, même lorsque l'amateur n'a pas, pour stimuler son ambition, l'espoir d'une récompense. Il déploiera, dans tous les cas, toutes les ressources de son imagination, afin d'arriver à faire prisonnier le roi ennemi; et un sentiment d'orgueil, de colère, d'impatience, se lira tout à tour sur sa figure, suivant les péripéties de la lutte. Il est très-rare de voir une personne douée d'un caractère irritable, acquiescer une grande habileté au jeu d'échecs. Olaf Magnus, archevêque d'Uppland, qui vivait au 16e siècle, disait que, dans une partie d'échecs, la dissimulation est impossible, et les passions que l'on réussit à dominer dans les circonstances ordinaires de la vie, représsent lui tout leur empire. C'est pour cette

raison que les nobles de la Gothie et de la Norvège avant de donner leurs filles en mariage, avaient coutume de soumettre à l'épreuve des échecs le tempérament des prétendants.

TOURNOI D'ÉCHECS DE NEW-YORK

Le comité de régie publie les conditions suivantes des concours de problèmes: Le concours est ouvert à tous les amateurs de l'univers. Les entrées sont gratuites. Les envois d'Amérique devront être transmis avant le 1er février 1880, et ceux de pays étrangers, avant le 1er mars 1880, à M. F. Tweed, 62, Liberty street, New-York; chaque collection se composera d'un problème en 2 coups, de deux en 3 coups, et d'un problème en 4 coups, tous inédits, et devra être accompagnée d'une devise, avec solution complète, le tout sur diagramme. Le nom et l'adresse de l'auteur seront transmis à part dans une enveloppe cachetée, avec la devise correspondante. Les prix suivants seront accordés:

Table with 2 columns: Prize rank, Amount. 1st prize \$100, 2nd prize 50, 3rd prize 25.

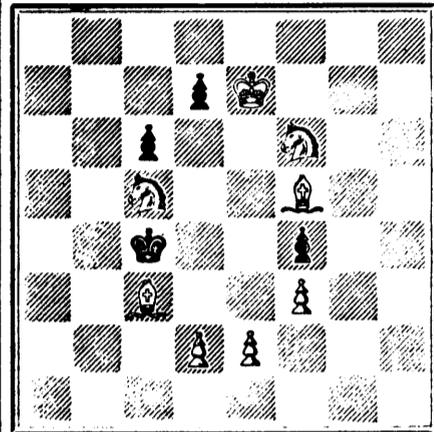
Un prix spécial du Turf, Field and Farm, de \$25, est offert pour le meilleur problème du concours.

PROBLÈME No. 187.

LETTRE "O."

Composé par M. E. B. COOK, États-Unis.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 185.

Blancs. 1 T (4e T) 4e FR. Noirs. 1 T pr T. P 5e T ou F pr T. 2 T, D ou T, mat selon le coup des Noirs.

103e PARTIE.

Jouée récemment en Angleterre au "Simpson Divan" entre le Révd G. A. McDonnell et un amateur. (Otez le CR pour les Blancs.)

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. Macdonnell and an amateur.

104e PARTIE

Jouée il y a quelques temps au Café International de New-York, entre MM. Brull et Arnstein.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. Brull and M. Arnstein.

105e PARTIE

A l'approche du match McKenzie-Hosmer, nous croyons intéresser les amateurs en publiant la partie ci-dessus que nous trouvons dans un journal américain de 1876.

Partie Lopez.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for M. Mackenzie and M. Hosmer.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 14 Novembre 1879.

Table of market prices for various goods including flour (FARINE), grains (GRAINS), dairy (LAITERIE), poultry (VOLAILLES), meats (VIANDES), and other items with their respective prices.

Marché aux Bestiaux

Table of market prices for livestock and animal products such as beef, pork, and poultry.



Chemin de Fer International

Embranchement de la Rivière-du-Loup

Des soumissions cachetées adressées au sousigné et portant à l'endroit: "Soumissions pour engins," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 5 de DÉCEMBRE prochain, pour la fourniture de douze engins locomotives.

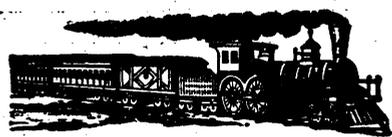


CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Embranchement de la Rivière-du-Loup

Des soumissions cachetées adressées au sousigné, portant à l'endroit: "Soumissions pour chars," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, MARDI, le 25 du courant, pour la fourniture de:

AGENTS, LISEZ CECI. N ne paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouons une forte commission pour vos ventes nos nouvelles et merveilleuses inventions.



Chemin de Fer Intercolonial ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

Table of train schedules for the Chemin de Fer Intercolonial, listing departure and arrival times for various routes.

LES TRAINS EXPRESS & PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit: Partant de la Pointe-Lévis... Arrivant à Trois Pistoles (dîner)...

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John...

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O. LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hoche-la-ga comme suit: Train Express pour Hull à 9.25 et 4.45... Train Express de Aylmer à 8.15 et 3.35...

BOTANIQUE "Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

AU CLERGE LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Longpré & David AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-G. DAVID.

DRAGÉES GRIMAUD employées pour la guérison de l'incontinence d'urine, etc.

Combien ne rencontre-t-on pas de malheureuses personnes affectées de cette triste infirmité, qui donneraient bien volontiers une partie de leur fortune pour être délivrées de ce souci de leur existence.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

FER BRAVAIS. Adopté dans tous les hôpitaux. (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC. A LA Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST-PAUL, 250, MONTRÉAL. Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Écoles, les Instituteurs et Institutrices trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique...

Dépôt des ouvrages classiques nouveaux de E. Robert, Clerc St-Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. Prix la doz. Grammaire élémentaire suivie d'exercices orthographiques \$3.75

Grammaire élémentaire, partie de l'élève 1.50 do do du maître 9.00 Exercices orthographiques 2.40

Nouvelle grammaire complète 3.00 Exercices mis en rapport avec la Gram. complète 3.00 Le même, partie du maître 7.20

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboures, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Métrino, Toile, etc., etc.

REMÈDE SPÉCIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué.

HOTEL RIVARD No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix.

PORTRAITS DE Pie IX et de Léon XIII. La Cie. DE LITHOGRAPHIE BURLAND, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché.

AVIS! PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.

THE SCIENTIFIC CANADIAN AND PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.

HOTEL RIVARD No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix.

PORTRAITS DE Pie IX et de Léon XIII. La Cie. DE LITHOGRAPHIE BURLAND, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes.

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.